

Processus Shelter dans le contexte humanitaire, centré sur l'approche en construction plus sûre (Build Back Safer) et la mise en œuvre des maisons noyaux extensibles

Ce document a été réalisé grâce à l'appui de la Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).



Protection civile
et aide humanitaire
de l'Union européenne

I. INTRODUCTION

- I.1 Mise en contexte
- I.2 Approche gouvernementale sur la réponse d'urgence abris en Haïti
- I.3 Conclusions d'évaluation post séisme oct. 2018
- I.4 Outils légaux principaux. Logement – aménagement urbain et du territoire



II. INTERVENTIONS EN MATIÈRE D'ABRIS

- A. Objectifs sectoriels en matière d'abris - plan de réponse humanitaire
- B. Recommandations clés
- C. Principes clés et principes de conception de logement
- D. Évaluations
- E. Évaluation des dommages



II.1 ÉVALUATION

- A. Verte : Aucun besoin d'intervention
- B. Jaune : Réparation
- C. Rouge : Construction



II.2 CONSTRUCTION DE MAISONS

- A. Maison noyau

- Plans et dessins techniques maison noyau
- Devis quantitatif et descriptif (estimation de coût, plafond UCLBP)
- B. Maison noyau élargie
 - Plans et dessins techniques maison noyau élargie
 - Devis quantitatif et descriptif (estimation de coût, plafond UCLBP)
- C. Toilette
 - Plans et dessins techniques
- D. Systèmes constructifs
- E. Participation communautaire



II.3 SENSIBILISATION ET FORMATION EN BBS

- A. Que signifie "Build Back Safer" (BBS)?
- B. Quelle est l'approche du groupe de travail de logement sur le "BBS » ?
- C. "Build Back Safer" et la communication avec les communautés affectées
- D. Programmes de formation "BBS" et sensibilisation sur les logements sûrs
- E. Build Back Safer messages clés



III. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- A. Glossaire
- B. Bibliographie
- C. Documents

INTRODUCTION

Ce document contient des conseils techniques permettant au secteur abris de fixer des objectifs et des principes clés de préparation, de résilience et de réponse afin de réduire la vulnérabilité aux risques futurs. Il entend promouvoir des normes techniques, des recommandations et des principes de conception cohérents.

L'objectif de ce document est de s'appuyer sur les réponses précédentes et d'appliquer cet apprentissage au contexte spécifique d'Haïti. Ce document reflète l'évolution des besoins de la population affectée et les interventions des membres du *Shelter Working Group* (SWG) en matière d'abris. Il doit être lu avec d'autres documents stratégiques du SWG et des conseils et orientations sur des sujets clés. Ce guide ne compile que la documentation précédemment publiée et par conséquent, les informations qu'il diffuse ont été fournies par les différents partenaires du SWG et *dûment approuvées par l'UCLBP*. Les documents de référence pour la conception se trouvent sur le site :

<https://drive.google.com/drive/folders/1PnjzDNet9INwUrXJJDZc0r0W14LPSbWnP?usp=sharing>

Pour plus d'informations : <https://www.sheltercluster.org/americas/haiti>

I.1 MISE EN CONTEXTE

Depuis le passage de l'Ouragan Matthew le 4 octobre 2016 sur la péninsule sud d'Haïti ayant provoqué la plus grande crise humanitaire du pays après le tremblement de terre de 2010, laissant derrière lui 1,4 million de personnes dans le besoin d'une aide humanitaire et plus de 237,000 maisons endommagées ou détruites (dont 44% ont été complètement détruites)¹.

La réponse humanitaire s'est vue mobilisée par la communauté nationale et internationale en soutien à l'Etat haïtien (DGPC et l'UCLBP) par divers projets des partenaires centrés autour de la campagne « construction plus sûre » (BBS)². « Le Shelter Working Group, en étroite Collaboration avec les autorités haïtiennes, a consolidé et diffusé des directives techniques et des ressources pour fournir des conseils techniques aux partenaires du secteur abris, afin d'assurer une réponse homogène et de qualité.

¹<https://haiti.iom.int/shelter-nfi>

² BBS: Build Back Safer

Un total de 262 documents, outils, directives techniques générales et les résultats des enquêtes d'évaluation des dommages aux maisons réalisées avec le soutien de l'Unité de gestion des données de l'OIM sur 120,000 bâtiments sont disponibles sur le site Web du cluster abris³. De son côté, le gouvernement a produit des documents cadre visant à réglementer le secteur de l'habitat, particulièrement lors de la période de relèvement à moyen et à long terme post catastrophe au travers de la « *Politique Nationale du Logement et de l'Habitat* »⁴ (PNLH) et du « *Cadre Conceptuel Logement* ».

Le tremblement de terre meurtrier du 6 Octobre 2018 dans les départements du Nord-Ouest et de l'Artibonite a permis d'expérimenter les acquis en matière de réponse par rapport à l'Ouragan Matthew. Ainsi, toujours dans le souci d'harmoniser les interventions des partenaires, tant sur le terrain (typologie et méthodologie de réponse) que sur le processus de validation des activités par les entités Etatiques concernées, ce guide sur le processus Shelter est facilité par l'OIM dans le cadre d'un projet financé par ECHO, afin de permettre à tout utilisateur de mieux comprendre la stratégie en Haïti, tout en mettant l'accent sur la maison noyau extensible (core house).

I.2 Approche gouvernementale sur la réponse d'urgence Shelter en Haïti.

L'approche du gouvernement haïtien, plus précisément celui de l'UCLBP, concernant les actuations des projets abris post catastrophes vise à des solutions durables, vers la permanence. La distribution de Bien non Alimentaires (BnA) et les solutions d'abris temporaires ne sont acceptées après quelques semaines de l'évènement par le gouvernement puisque d'après les leçons apprises post-séisme 2010, toute solution temporaire risque de devenir permanente, en condamnant ainsi la population la plus vulnérable à pérenniser leur logement dans des solutions non-adaptées à une utilisation permanente.

Derniers événements importants quant à la réponse Abris en Haïti

Les deux évènements importants qui ont marqué le pays en ce qui concerne une réponse abris dans les 5 dernières années sont :

L'atelier des leçons apprises de la réponse à l'ouragan Matthew, ayant eu lieu les 20 et 21 mars 2019, a mis en évidence les constats et les actions pour améliorer l'efficacité de la réponse post-catastrophes. Les constats généraux ressortis de l'atelier sont : -La bonne coordination et collaboration entre les acteurs de la réponse est possible, tant au niveau local qu'au niveau central. Lorsque cette collaboration est effective, elle porte ses fruits sur le terrain. Elle permet une réponse inclusive avec une forte participation de la communauté et des autorités locales et débouche sur une aide qui non seulement satisfait des standards minimums de qualité mais qui permet aussi de prendre en compte les spécificités locales. -L'utilisation de techniques constructives et de matériaux adaptés au contexte local, l'implication des bénéficiaires, des autorités locales et l'implication des femmes dans le processus de la réponse permet une réponse plus efficace, mieux adaptée aux besoins et plus efficiente en termes de coûts. -Lorsque la coordination et la collaboration entre les acteurs de la réponse n'est pas effective, elles génèrent des insatisfactions de la part de tous les acteurs ainsi que des populations ciblées et débouchent sur une allocation non optimale de ressources de l'urgence. Par conséquent, les plus vulnérables sont exclus de l'aide, les listes de bénéficiaires sont instrumentalisées au profit de certains acteurs politiques, les besoins des femmes ne sont pas pris en compte et les projets mis en œuvre ne répondent pas aux priorités locales. Les éléments qui favorisent cette bonne collaboration et qui sont identifiés pendant l'atelier sont : - Le partage d'information, la transparence dans les projets et la compréhension commune du rôle et des responsabilités de chaque acteur, qu'il soit local, national, ou international. -La formation, les compétences et les capacités matérielle et financière des acteurs à jouer leur rôle, principalement les acteurs étatiques et les autorités locales. -Un bon équilibre entre l'utilisation de standards de qualité minimaux qui permettent de faciliter la mise en œuvre et le respect des spécificités locales. Les éléments qui viennent freiner cette bonne collaboration sont : -L'utilisation de l'aide et de la réponse à des fins partisans et politiques. -La flexibilité limitée de certains bailleurs dans l'adaptation de leurs programmes face aux réalités du terrain. -Les indicateurs des bailleurs, qui restent pour la plupart quantitatifs, et le manque de flexibilité des fonds d'urgence qui ne peuvent pas être utilisés pour le développement.

³ <https://haiti.iom.int/shelter-nfi>

⁴ PNLH / Document cadre / Octobre 2013

Suite à l'identification des leçons apprises, l'atelier a identifié les actions suivantes afin d'améliorer l'efficacité de la réponse post-catastrophes :

- Le développement de nouveaux outils et l'adaptation des outils existants
- Le renforcement des capacités des acteurs étatiques
- La décentralisation des espaces de coordination
- Les campagnes de sensibilisation/formation du grand public et la recherche
- Les aspects liés à la protection devant être renforcés et pris en compte dans le cadre structurel de l'UCLBP

Pour mieux comprendre les conclusions de cet atelier veuillez réaliser la lecture complète du document :

Documents de référence

- [Politique nationale du logement et de l'habitat](#)
- [Résumé de leçons apprises Matthew](#)

1.3 Conclusions d'évaluation post séisme octobre 2018 :

À la suite des activités programmées, un rapport complet intitulé « Évaluation des besoins d'octobre 2018 des zones touchées par le séisme » et comprenant l'évaluation de 39,939 bâtiments a été produit et partagé au début de l'année 2020.

La première recommandation de cette recherche est qu'un ensemble combiné d'interventions, allant du paiement en espèces aux reconstructions, est la meilleure option pour répondre aux besoins les plus urgents de la population affectée. En effet, les interventions monétaires sont fortement liées aux modalités de transfert et aux formations pour promouvoir des constructions plus sûres. Le groupe de travail sur les abris a recommandé d'utiliser des modalités de paiement en espèces restreintes et conditionnelles parallèlement aux campagnes BBS. Les interventions de paiement contre remboursement ont le plus grand impact à la suite d'une catastrophe, et pour une durée de location comprise entre 6 et 12 mois.

Un ensemble d'interventions combinées et une réponse immédiate au lendemain d'une catastrophe permettraient d'augmenter les chances du ménage le plus vulnérable de ne pas tomber dans une boucle de pauvreté négative. L'intervention la plus efficace dans une zone touchée serait une combinaison des activités mentionnées précédemment en fonction des contraintes budgétaires et du calendrier des interventions afin de donner une perspective à long terme aux bénéficiaires. Par exemple, les réparations et les reconstructions apportent de la certitude aux ménages, mais diffusent également des pratiques *Build Back Safer* au sein des communautés. Cela a un impact à long terme dans la zone d'intervention avec un écho sur les zones environnantes.

La deuxième recommandation est de renforcer la collecte de données. Le secteur a besoin d'une meilleure connaissance de l'impact des interventions à court et long terme. Un abri est plus qu'un toit à 4 murs ($S > R + 4W$). En fait, la recherche a montré un impact intersectoriel lié à la protection des ménages, à la fréquentation scolaire des enfants, à un environnement plus sain et aux normes d'hygiène. En outre, il permet également aux familles d'investir leurs revenus dans d'autres activités plutôt que de reconstruire ou de réparer leurs maisons.

Troisièmement, dans le contexte du tremblement de terre de 2018, l'OIM suggère de se concentrer sur les réparations ciblant le plus grand nombre de familles vulnérables qui n'ont toujours pas reçu d'aide en matière d'abris dans les zones les plus touchées. Ces interventions doivent être combinées avec des travaux de reconstruction afin de former les travailleurs locaux aux principes du BBS et d'aider les personnes les plus vulnérables qui ont complètement perdu leur maison. L'impact de ces activités renforcerait la préparation à la prochaine saison cyclonique et doterait la population d'un ensemble d'outils durables pour pouvoir investir ses ressources dans des activités économiques.

Enfin, garantir l'allocation des ressources à des abris d'évacuation sûrs et dignes est une priorité pour le secteur des abris en Haïti où plus d'un demi-million de personnes vivent dans des zones très exposées aux catastrophes. Selon les évaluations menées par le MTPTC en collaboration avec l'OIM, entre 70% et 90% des abris ne sont pas conformes aux normes SPHERE.

I.4 Outils légaux principaux. Logement – aménagement urbain et du territoire⁵

Le logement est inscrit dans l'habitat ou l'environnement urbain et rural. Il est ainsi une composante de l'habitat qui est lui-même son support. Par conséquent, le développement du sous-secteur logement fait appel à plusieurs domaines et implique la prise en compte des aspects légaux, notamment le droit foncier, les dispositions légales sur la propriété et la location.

La Politique Nationale du Logement et de l'Habitat⁶ encourage la construction de logements sociaux qui implique la participation tant du secteur privé que du secteur public. L'offre de logements se présentera alors sous formes de :

1. Logements individuels en zones résidentielles ;
2. Logements regroupés, en zone d'extension et appartements dans des immeubles collectifs.

Des distinctions quant aux bénéficiaires peuvent apparaître dépendamment de leur niveau de revenus, entre autres. De même, des règlements relatifs aux normes d'accessibilité universelle doivent être édictés afin de répondre aux besoins spécifiques des personnes vivant avec un handicap. Les règlements et directives seront alors fournis par le bureau du Secrétaire d'État à l'Intégration des Personnes Handicapées (BSEIPH).

Quant aux interventions pour l'acquisition (en propriété ou en location) d'un logement, elles peuvent comporter plusieurs étapes et adopter des approches différentes, telles que :

- Le soutien à l'auto-construction par étapes progressives (pratique de production de logements dominante) ;
- L'appel à intervenant : entrepreneurs, promoteurs, bureaux d'étude, cabinets d'architecture et de génie civil, etc.
- Outre le choix des matériaux divers adaptés au climat du pays et conçus pour résister aux cyclones et séismes, les aspects économiques, sociaux, écologiques et esthétiques seront pris en compte dans tout projet de construction de logement.

⁵ <http://ciat.gouv.ht/sites/default/files/docs/lois%20d'urbanisme.pdf>; MICT, Aménagement du territoire et urbanisme, cadre légal, novembre 2008, 23p.

Les paramètres pour les programmes de reconstruction de logements.

En droite ligne avec la PNLH, selon le cas, l'UCLBP aura à produire des directives devant permettre de répondre aux différentes contraintes.

La stratégie de reconstruction post Matthew reposera sur plusieurs options de réponse en lien avec les lignes directrices de la PNLH. L'UCLBP recommande à tous les opérateurs de se référer aux textes de lois et décrets relatifs à l'aménagement et l'urbanisme en Haïti et au « Code National du Bâtiment d'Haïti » (CNBH), élaboré par le MTPTC en ce qui concerne les dispositions techniques, les détails structurels et les matériaux à utiliser.

Paramètres pour les Programme de logement en donation dans une logique de production d'habitat viabilisé aux réalités locales et spécificités culturelles répondant directement ou de façon évolutive aux paramètres suivants :

- Un coût maximum de 222 USD/m², pour une surface habitable et assainie entre 45 et 50m² comprenant deux (2) chambres à coucher, une toilette intérieure et/ou extérieure, une cuisine, un séjour et une galerie, (dans le cadre de certains programmes d'urgence spécifiques, la maison noyau expansible peut être préconisé en accord avec l'UCLBP);
- La toiture doit faire l'objet de considérations particulières par le MTPTC dans le processus de validation technique, qu'elle soit en tôle avec charpente en bois ou en structure métallique ou qu'elle soit en voile de béton avec gouttières ;
- Le niveau de finition du bâti, parquet et ouvertures (portes et fenêtres), est à juger selon le degré de financement afin de rester dans le montant considéré par logement ;
- La stratégie de mise en œuvre devra prendre en compte, dans la mesure du possible, la main d'œuvre, les matériaux locaux et la participation communautaire afin de favoriser la relance économique et de garantir l'entraide et la cohésion sociale.

Paramètres pour les programmes logement subventionné ; solutions techniques et approches préconisées :

- Des solutions techniques reproductibles en termes de coûts, de facilité d'appropriation et de mise en œuvre.

⁶ <http://uclbp.gouv.ht/pages/14-cat-politique-nationale-du-logement-et-de-l-habitat.php>

- Utilisation de techniques de constructions simples, facilement compréhensibles et financièrement abordables tant par les ménages que par les professionnels de la construction.
- Accompagner les ménages haïtiens dans la construction de leur logement en rapport avec le volet logement et habitat inscrit dans le schéma d'aménagement de quartiers conçus suivant une approche participative dont la communauté est partie prenante (sensibilisation aux techniques de construction plus sûre parasismique et para cyclonique, subvention de matériaux de construction, maisons modèles, maisons base...)
- Garder le coût de l'assistance technique le plus bas possible (30% maximum) afin de s'assurer que les ressources financières soient essentiellement dédiées à l'amélioration du cadre de vie des communautés.

Politique Nationale du Logement et de l'Habitat

- Document cadre, Octobre 2013

- S'inspire de l'article 22 de la Constitution de 1987 en vertu duquel l'État « reconnaît le droit de tout citoyen à un logement décent », et de l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) dont la République d'Haïti est un des quarante-trois (43) premiers pays signataires.

- Arrêté du 23 juillet 2013 identifiant des mesures incitatives pour favoriser le logement décent et abordable.

Aménagement urbain/plans et schémas d'aménagement (échelle ville, section communale, commune, bassin versant)

- Loi du 29 mai 1963 (règles spéciales relatives à l'habitation et à l'aménagement des villes (...))

- Décret du 18 octobre 1983 (décret organique du département ministériel des Travaux Publics Transports et Communication)

- Décret du 12 octobre 2005 (gestion de l'environnement)

- Décret du 1^{er} février 2006 (charte des collectivités territoriales)
+ Réhabilitation des quartiers, guide du professionnel, étapes de la planification urbaine (CIAT, MTPTC, UCLBP⁷)

Bâti/permis de construire

- Loi du 29 mai 1963 (règles spéciales relatives à l'habitation et à l'aménagement des villes (...))

- Décret du 6 janvier 1982 (règles spécifiques (...)) relatives à l'habitation et à l'aménagement des cités et agglomérations (...)

+ Procédures d'instruction du permis de construire (niveau municipal + validation technique MTPTC)

Aménagement sur le mode du « lotissement »

- Décret du 6 janvier 1982 (règles spécifiques (...)) relatives à l'habitation et à l'aménagement des cités et agglomérations (...)

Expropriation/interdiction de lotir

- Loi du 5 septembre 1979 (expropriation pour cause d'utilité publique)

+ Procédure d'arrêté municipal/communal

Mitigation des risques/protection de l'environnement

- Loi du 29 mai 1963 (règles spéciales relatives à l'habitation et à l'aménagement des villes (...))

- Décret du 12 octobre 2005 (gestion de l'environnement)

⁷ http://ciat.gouv.ht/sites/default/files/docs/rehabilitation_de_quartier_guide_du_professionnel_10-06-2013.pdf



II. INTERVENTIONS EN MATIÈRE D'ABRIS

PROCESSUS INTERVENTION



EVALUATION INITIALE POST-CATASTROPHE/CONFLIT

Code de couleurs MTPTC

VERT

JAUNE

ROUGE



TYPES D'INTERVENTION

réparation and reconstruction de maisons

VERT

JAUNE
RÉPARATION

ROUGE
RECONSTRUCTION



Aucun besoin
de logement



Maisons jaunes,
inspections
techniques,
documents utilisés

Maisons rouges,
documents techniques
de maison de base



SENSIBILISATION ET FORMATION EN BBS

Sensibilisations communautaires (HFHH) - Méthodologie chantier-école - autres formations en BBS (HFHH + OIM) - carte d'Haïti avec données de maçons - formés en BBS par commune et en spécifiant les femmes formées

A. OBJECTIFS SECTORIELS DU LOGEMENT - Plan de réponse humanitaire

Le plan de réponse humanitaire publié en mars 2021 (HRP 2021-2022) établit la stratégie du secteur Abris pour les deux prochaines années. L'estimation des coûts de la réponse est de 10,7 M de USD pour une estimation de 51,5k de personnes ciblées

A différence des plans précédents, ce HRP n'est plus présenté de manière sectorielle mais autour des quatre orientations stratégiques. Il présente une approche coordonnée dans la mise en œuvre de la stratégie et la volonté des secteurs d'apporter une réponse holistique aux besoins prioritaires.

Néanmoins, les objectifs et stratégies restent dans les lignes des années précédentes.

Objectifs

- Protéger la santé, la sécurité, la vie privée et la dignité des femmes et des hommes, des garçons et des filles touchés par les risques en leur fournissant un logement et une assistance d'urgence.
- Soutenir des solutions durables et éviter les déplacements prolongés (en évitant la création de camps et en permettant un retour en toute sécurité des centres collectifs).
- Promouvoir l'auto-relèvement précoce grâce à une approche participative des quartiers/établissements, qui intègre WASH, la santé, les moyens de subsistance et la protection.
- Cibler principalement les ménages qui n'ont plus accès à un logement sûr dans les zones rurales, périurbaines et urbaines, y compris les zones à risque ainsi que les ménages qui ont perdu l'accès aux articles non alimentaires de base, comme moyen de préserver leur dignité.

Stratégies

- Fournir les solutions d'hébergement les plus adaptées aux communautés touchées.
- L'aide sera basée sur une combinaison de critères donnant la priorité à la gravité des dommages subis sur le lieu/maison d'origine et aux vulnérabilités socio-économiques des résidents. Il convient de porter une attention particulière aux besoins en fonction de la vulnérabilité et du sexe.

- Se concentrer sur les communautés rurales et éloignées afin de prévenir les déplacements secondaires vers les centres périurbains et urbains et de permettre aux communautés agricoles de rester proches de leurs moyens de subsistance.
- Fournir des solutions d'hébergement durables dans le lieu d'origine sûre à travers une approche multisectorielle comprenant l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), le relèvement précoce et la protection.
- Garantir une réponse efficace en matière d'hébergement : il convient de promouvoir l'engagement des communautés en les impliquant dans la planification et la mise en œuvre des programmes.
- Contribuer au déblaiement et à l'enlèvement des débris et des arbres tombés sur le lieu d'origine afin d'accélérer la récupération des maisons et des quartiers à l'aide des outils, des machines et des équipements.
- Travailler avec les municipalités pour identifier les lieux et les décharges appropriés pour l'élimination des déchets. Dans la mesure du possible, les partenaires du cluster de logement exploreront les possibilités de récupérer le bois tombé pour une éventuelle réutilisation
- Conduire des évaluations plus spécifiques au niveau de la commune pour évaluer les risques, l'étendue des dommages structurels et les vulnérabilités des communautés affectées afin de garantir la priorisation et l'éligibilité de l'assistance.
- En étroite concertation avec les autorités haïtiennes (MTPTC, UCLBP), consolider et diffuser les directives techniques et les ressources nécessaires pour fournir des conseils techniques aux partenaires du cluster de logement afin d'assurer une réponse homogène et qualitative.
- Mettre en œuvre un plan de formation conjointement avec les autorités pour mettre en œuvre les meilleures pratiques pour les abris d'urgence, les matériaux de toiture légers, la récupération du bois tombé, la réparation et la rénovation, et les conceptions/approches vernaculaires traditionnelles. Ces formations devraient être adressées aux équipes techniques des partenaires, aux communautés et aux travailleurs de la construction du secteur privé.
- Soutenir les approches d'auto-relèvement et de gestion des propriétaires pour apporter des solutions d'abris durables en fournissant des kits de réparation et d'amélioration, des trousseaux d'outils, et des modalités de paiement en espèces aux familles qui ont subi des dommages modérés à graves.

- Dispenser des formations et des informations sur les principes d'une construction plus sûre ainsi que des activités communautaires de sensibilisation aux dangers et aux risques.
- Répondre aux besoins des ménages vulnérables dont les maisons sont entièrement démolies en leur fournissant une aide au logement adaptée à la planification des risques urbains et des catastrophes. Il s'agit notamment d'une série de solutions en matière d'abris, comme la promotion de modèles traditionnels et vernaculaires. Assurer la coordination du secteur du logement par le biais de la collaboration du ministère de l'Intérieur.
- Assurer la coordination du secteur du logement par le biais de la collaboration du ministère de l'Intérieur.

B. RECOMMANDATIONS CLÉS

Soutenir l'approche participative communautaire au cœur de la réponse

Les communautés doivent être impliquées pendant toute la durée de l'intervention. Les organisations devraient développer une méthodologie fondée sur la participation de la population et des leaders communautaires, des outils de collecte de données et de diffusion d'informations :

- Informer les autorités municipales avant d'entreprendre des activités
- Identifier les leaders communautaires, pour aider à la diffusion des informations sur toutes les activités prévues
- Informer et sensibiliser les communautés affectées, y compris les leaders communautaires.
- Rechercher les informations nécessaires pour la mise en œuvre des activités (situation foncière, situation des bénéficiaires, vulnérabilité, évaluation des dommages, etc.).

Note : L'approche KOMBIT est une approche participative communautaire traditionnelle en Haïti où toute la communauté travaille ensemble à une tâche qui profiterait à tous. L'organisation doit s'appuyer sur ce mécanisme piloté par la communauté, où un groupe de 5 à 6 bénéficiaires s'entraident pour reconstruire leurs maisons. Une supervision et une assistance technique sont recommandées.

Coordination avec les autorités locales

Il est essentiel de tenir à jour les autorités locales (mairie, CASEC et ASSEC) pendant tout le processus de validation de l'intervention ; sélection des bénéficiaires et

critères, planification et information sur les activités (exemple : matériel de logement à distribuer, nombre de familles, dates) et résultats.

Trouver des synergies entre les organisations internationales et locales, de la réponse à l'urgence au rétablissement

De nombreuses organisations locales ont fourni une aide d'urgence après Matthew. Ils connaissent leurs communautés et étaient présents même avant Matthew. Toutefois, ils devraient être soutenus pour renforcer leur capacité à poursuivre les activités de restauration de logement. Il existe des opportunités et des synergies potentielles entre les organisations internationales dotées d'une expertise et de capacités techniques et les organisations locales qui pourraient être particulièrement utiles pour la diffusion des principes de *Build Back Safer* au sein des communautés affectées.

L'habitat et la construction, des connaissances locales et nouvelles technologies

Dans une situation de crise, les personnes les plus vulnérables dépendent fortement du soutien des organisations locales et internationales pour surmonter la crise. L'acte de construire est devenu plus complexe et plus sophistiqué, utilisant de nouveaux matériaux qui nécessitent des travailleurs plus qualifiés. Ce niveau d'expertise n'est pas toujours présent dans toutes les communautés, et les nouvelles constructions avec de nouveaux matériaux pourraient être économiquement inaccessibles et culturellement inappropriées. La mauvaise appropriation des nouvelles technologies et des systèmes de construction rendra à terme l'habitat plus vulnérable au contexte. L'abri d'urgence n'est plus le même, et les matériaux utilisés par la population ne sont plus ceux que l'on pouvait trouver dans le milieu naturel.

Cependant, la population tend également à s'auto-récupérer elle-même en utilisant les ressources disponibles mais normalement de manière très précaire à cause d'une faible capacité de résilience. Mais cette approche intuitive contient une expertise cachée : les gens « étant capables de faire ». Cette expertise et la capacité à reconnaître les matériaux disponibles sont un trésor à conserver.

Amélioration des techniques de construction locales, approche « Techniques de Construction Locales Améliorées » (TECLA)

L'habitat rural haïtien révèle un large éventail de pratiques de construction locales, basées sur une utilisation intelligente des matériaux locaux disponibles et des typologies urbaines spécifiques comme le Lakou (groupe de maison sur un site

partageant la même cour). Certaines organisations locales sont conscientes de la nécessité de soutenir et de réactiver ces connaissances et pratiques de construction locale, en reconnaissant le « savoir-faire » de la population locale sur les pratiques et matériaux architecturaux locaux. Cette approche, qui s'appuie sur les « Techniques de Construction Locales Améliorées », doit être au cœur de la stratégie de réhabilitation et de reconstruction des logements. Cela garantirait que les connaissances restent dans les communautés, une fois tous les acteurs humanitaires partis.

Il s'agit d'une approche intégrée de la construction qui favorise une approche communautaire participative (social), valorise la culture des pratiques de construction locales, contribue à préserver le patrimoine haïtien (culture), stimule l'économie locale (moyens de subsistance) et favorise le respect de l'environnement.

Cette approche a été promue et développée en Haïti depuis des années dans le cadre de la reconstruction après le tremblement de terre de 2010, après l'ouragan Sandy et après l'ouragan Matthew. Cette approche s'appuie sur l'expertise, les connaissances et la programmation de nombreux partenaires haïtiens membres des plateformes PADED ou PAPDA. CRAterre et d'autres partenaires internationaux comme MISEREOR, la FICR, UN Habitat, Planète Urgence, EdM, CARITAS ou l'OIM ont également soutenu ces programmes et partenariats. Plus de 3,000 maisons ont été construites et 500 ont été réparées suivant cette approche depuis 2010.

C. PRINCIPES CLÉS DE LOGEMENT ET PRINCIPES DE CONCEPTION

Principes clés

- *Coordination* : avec le gouvernement local, les agences de coordination et d'autres acteurs afin d'éviter des chevauchements et lacunes et d'assurer l'efficacité.
- *Culturel* : respect, expression de l'identité culturelle et des modes de vie en utilisant le matériel, la conception et les technologies disponibles localement.
- *Environnemental* : réduire au minimum l'impact négatif sur l'environnement local et naturel, en améliorant l'environnement lorsque cela est possible, en réutilisant et en récupérant les matériaux lorsque cela est possible.
- *Alignement* : avec les meilleures pratiques, lois, réglementations, politiques et codes convenus dans le cadre du plan et du mécanisme de réponse humanitaire convenus au niveau du cluster.

- *Transition* : assurer une transition en douceur vers un logement sûr en évitant que les ménages ne se retrouvent « bloqués » sur la voie de leur rétablissement.
- *Auto-relèvement* : soutenir les efforts d'auto-relèvement de la population affectée, améliorer les compétences et les capacités existantes.
- *Safe* : veiller à ce que les ménages prioritaires bénéficient d'un soutien pour concevoir, reconstruire et entretenir leurs abris et établissements de manière à favoriser la résilience face aux risques futurs.
- *Build Back Safer* : veiller à ce que les familles et les communautés soient soutenues pour concevoir, construire et entretenir leurs logements et leurs établissements de manière à réduire leur vulnérabilité aux risques futurs.
- *Participation et Consultation* : encourager la participation à toutes les étapes d'une solution de logement en utilisant une approche inclusive et axée sur le processus, y compris les évaluations, l'approvisionnement, la conception, la construction, le suivi et l'évaluation.
- *Engagement* : la solution d'assistance aux logements doit être négociée avec le gouvernement local, en tenant compte des spécifications, des vulnérabilités, des risques, des politiques et des capacités locales, en engageant activement les communautés affectées dans la discussion sur leur avenir.
- *Protection, sûreté et sécurité* : les programmes doivent garantir le respect des droits de l'homme.
- *Genre et diversité* : les femmes, les hommes, les filles et les garçons d'âges et de milieux différents ont des besoins et des capacités distincts, et il est essentiel que les programmes d'hébergement les intègrent dans la conception et la mise en œuvre des projets
- *Vulnérabilité* : dans le cadre de l'aide aux membres les plus vulnérables de la société, donner la priorité aux programmes d'assistance et adapter les programmes aux besoins spécifiques des groupes vulnérables.
- *Logement, terre et propriété* : les droits au logement, à la terre et à la propriété (Housing, Land and Property rights-HLP), y compris le droit à un logement convenable, la protection contre l'expulsion (sécurité d'occupation) et d'autres droits HLP doivent être respectés et soutenus. Les programmes de logement doivent inclure une aide aux familles vulnérables pour améliorer leur statut d'HLP et ne doivent pas constituer une atteinte au droit à ne pas être expulsés.

- *Moyens de subsistance* : s'assurer que les programmes sont conçus dans une compréhension des moyens de subsistance et des marchés, qui sont soutenus et lancés pendant la phase d'urgence et de secours, à travers les marchés, la main-d'œuvre, les transports et d'autres opportunités.
- *Marchés* : le cas échéant (lorsque les marchés sont en mesure de fournir des articles en qualité et en quantité suffisantes), des espèces et/ou des bons soutiennent les achats locaux et le commerce local.
- *Responsabilité et transparence* : les populations touchées et les autorités locales devraient être intégrées dans tous les programmes de logement dès le début.
- *Évaluation* : déterminer si des résultats appropriés ont été obtenus comprendra une triangulation basée sur des données provenant d'enquêtes au niveau des ménages, des approches participatives au niveau communautaire, ainsi que des rapports des agences au Cluster de logements et au gouvernement.

Principes de conception

Adéquation au climat et à l'environnement

- Améliorer le confort thermique de l'homme en réduisant les radiations et en augmentant le flux d'air. Permettre une protection contre les pluies tropicales et les vents violents.
- Minimiser l'impact sur les ressources naturelles : le choix des matériaux doit éviter d'accroître la pression sur les ressources naturelles locales disponibles limitées (par exemple, le bois à cause de la déforestation).

Adéquation sociale/économique

- Utilisation du matériel local et disponible lorsque cela est possible. Les achats locaux, lorsque la qualité disponible le permet, doivent être prioritaires.
- Construire et renforcer des techniques locales et connues favorisera la participation des bénéficiaires au processus de construction et à son entretien.
- Tous les programmes de logement devraient garantir l'accès aux installations nécessaires pour assurer la vie quotidienne.
- Assurer l'accès aux installations communales telles que les établissements de santé, les écoles, les administrations publiques et les transports publics.

Adéquation culturelle

- Typologie en fonction des activités du ménage, de la vie privée et du genre ainsi que des options/capacités de reconstruction.
- Concevoir le logement en fonction des activités domestiques locales ainsi que des exigences culturelles locales (par exemple, deux portes).
- La conception du logement doit permettre une utilisation flexible de l'espace intérieur et extérieur disponible (la galerie/véranda, par exemple).
- Respecter la conception et les techniques adoptées par les bénéficiaires quand ils construisent leur propre logement.

Conception durable

- Tous les programmes doivent être conçus dans le but d'être adaptés à la communauté affectée.
- Concevoir le logement pour la période d'utilisation prévue.
- Respecter l'expression de l'identité culturelle et des modes de vie en utilisant les matériaux, la conception et les technologies disponibles localement.
- Espace selon les normes Sphère, 3,5 m² par personne d'espace couvert comme indicateur cible, considérant qu'en Haïti 5 membres d'une même famille constitue un foyer.
- L'accessibilité doit être envisagée pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite et autres problèmes d'accessibilité.
- Le toit doit avoir une pente raisonnable pour l'évacuation des eaux pluviales.
- Un drainage adéquat des eaux de surface doit être assuré autour du logement ainsi que l'utilisation de planchers surélevés pour minimiser le risque de pénétration d'eau dans la zone couverte.

Efficacité des ressources

- Utiliser des matériaux de récupération lorsqu'ils sont en bon état (toit, poutres, cadres de portes/fenêtres, etc.).
- Permettre la réutilisation future des matériaux : sélectionner des matériaux de construction de qualité pour une solution de transition qui peut devenir une solution permanente. Envisager des techniques de construction qui permettent le démontage et la réutilisation des matériaux.

Emplacement approprié

- Site pour minimiser l'exposition aux dangers : éviter les emplacements dangereux et appliquer les recommandations du BBS.
- Tenir compte de l'accès aux moyens de subsistance – de la capacité des petites entreprises et du commerce sur le site ou à proximité de l'emplacement
- Régime foncier : garantir un droit foncier approprié.

Atténuation des risques du site

- La conception des abris doit inclure des techniques de résistance aux tremblements de terre et aux cyclones et ouragans.
- Drainage de la zone autour du logement à examiner. Si nécessaire, construction d'un dispositif de déviation de l'eau ou de retenue des eaux de pluie.

D. ÉVALUATIONS

Il est important d'utiliser des outils d'enquête adéquats pour permettre une meilleure compréhension de la situation, des vulnérabilités et des besoins de la famille. Il devrait s'agir d'un registre des bénéficiaires au cas par cas pour les activités futures et l'évaluation du niveau de dommages de la maison. L'évaluation doit comprendre :

- Localisation du bâtiment ou du site d'intervention (coordonnées GPS)
- Caractéristiques et état du bâtiment (totalement détruit, partiellement détruit, toit manquant, état de la structure, etc.)
- Caractéristique de l'approvisionnement en eau avant le séisme et état des installations de stockage de l'eau
- Caractéristiques et état des toilettes
- Situation du droit foncier
- Propriétaire de l'immeuble et ses occupants
- Évaluation des risques fonciers

Il est recommandé de vérifier si la famille ne bénéficie d'aucune autre aide substantielle au logement de la part d'une autre organisation.

Il est essentiel de faire un rapport au Cluster de logement pour aider à la coordination et à l'identification des lacunes.

E. ÉVALUATION DES DOMMAGES

Critères de vulnérabilité

Lors de l'identification des besoins de la famille, la vulnérabilité doit être prise en compte pour prioriser l'assistance.

Composition des ménages et caractéristiques sociales

- Ménage célibataire dirigé par une femme ou un homme
- Ménage dirigé par une personne âgée (60 ans et plus)
- Prise en charge d'un ou de plusieurs enfants séparés, non accompagnés ou orphelins
- Famille de cinq membres ou plus
- Famille avec une ou plusieurs femmes enceintes ou allaitantes
- Contient au moins une personne en situation d'handicapé, un malade chronique ou des besoins spéciaux (conditions physiques, mentales, sensorielles, comportementales, cognitives ou émotionnelles ou conditions limitées)

Capacité de reconstruire la maison.

- Famille dont aucun membre de 18 à 60 n'est en mesure de travailler
- Ménage dirigé par un enfant (le chef de famille a moins de 18 ans)
- Le ménage vit à plus de 10km du marché le plus proche
- Le domicile n'est accessible qu'à pied (à plus de 1 km de la route la plus proche)

Caractéristiques économiques

- Le ménage réside temporairement sur un site ou dans une maison qui ne lui appartient pas.
- Autres vulnérabilités connues (déporté, LGBT, minorité visible, etc.)
- Ménage sans moyens de subsistance



II.1 ÉVALUATION

Afin d'évaluer l'état des logements et pouvoir leur attribuer un code qui permettra d'identifier les besoins d'intervention dans chaque ménage, l'outil *Kobo Collect* pourrait être utilisé (tel est l'exemple des évaluations de bâtiment au Nord-ouest après le séisme 2018) avec un questionnaire d'évaluation tel que celui présenté ci-dessous

Kobo formulaire pour l'évaluation de l'état des bâtiments

- A- Information système
- B- Information sur l'ingénieur
- C- Présentation et contexte de l'opération
- D- Informations sur la localité
- E- Informations relatives à la personne de référence
- F- Type de construction
 - Système de construction
 - Nombre de niveaux
 - Murs
 - Plancher
- G- Spécification du bâtiment et de sa position par rapport aux risques
 - Surface utile (m²)
 - Capacité d'accueil
 - Le bâtiment est dans une zone à risque
- H- Description de la toiture
 - Forme
 - Toiture
- I- Composants de la toiture légère
 - Inclinaison
 - Attaches
 - Fermes
- J- Évaluation structurelle du bâtiment
 - Bâtiment partiellement effondré, déplacé ou étage penché
 - Toiture partiellement arrachée, déplacée ou penchée,
 - Murs intérieurs et extérieurs effondrés
 - Colonnes, pilastres et corbeaux fissurés et émiétés
 - Grenier, poutres, solives endommagées et détériorés
 - Parapets, fermes, terrasses, et escaliers endommagés
 - Détérioration du bâtiment
 - Dommage estimé

K- Facteurs de vulnérabilité

- Date de début de construction
- Date des travaux importants de rénovation
- Sols d'emplacement
- Inclinaison du sol
- Emplacement du bâtiment
- Fondation
- Semelle
- Soubassement
- Forme en plan
- Accessibilité
- Recommandations

L- Bloc sanitaire

- Y a-t-il des toilettes dans l'espace ?
- Y a-t-il des douches dans l'espace ?
- Y a-t-il des robinets dans l'espace ?
- Type de système d'alimentation en eau
- Le système d'approvisionnement en eau est-il opérationnel ?
- Trouve-t-on de l'eau dans l'espace ?
- Existe-t-il un réservoir pour stocker l'eau ?

M- Éclairage

N- Observations

O- Photos

P- Localisation géographique

Code Couleur

Un code couleur identifie le besoin d'intervention pour chaque bâtiment. Cela permet une identification et une classification rapide en vue d'une intervention ultérieure rapide et efficace. (Procédure de classification mis en place par le MTPTC après lors du séisme de 2010).

VERT

JAUNE

ROUGE

A. VERT - NON INTERVENTION



Il n'est pas nécessaire d'intervenir sur les constructions car leur état d'utilisation et leur résilience aux risques futurs restent intacts.

B. JAUNE - RÉPARATION



Description & Contenu

Les programmes de Réparation et de Renforcement visent à aider les ménages à réparer complètement et à améliorer la résilience structurelle des maisons face aux dangers futurs. Ces programmes sont divisés en réparations Mineurs et Majeurs : Restauration et/ou renforcement en fonction de l'ampleur des dommages et du besoin de réparation, ils peuvent inclure une combinaison d'aide en espèces, de matériels et d'assistance technique tout en ciblant les propriétaires et les locataires. Le Renforcement vise spécifiquement à renforcer structurellement les bâtiments existants pour résister aux catastrophes futures, tandis que les Réparations visent à réparer les dommages. Dans la phase de récupération, tous les programmes de Réparation devraient inclure le Renforcement de la structure des bâtiments.

Les programmes de Réparation et de Renforcement visent à récupérer et à améliorer structurellement le stock existant de maisons et de propriétés tout en respectant la typologie culturelle et vernaculaire des maisons conçues et construites localement. De plus, là où aucun autre terrain n'est disponible (comme dans les zones urbaines denses), aider les familles à stabiliser, réparer et renforcer les bâtiments restants peut être le programme d'aide au logement le plus efficace. Lorsqu'il s'agit de traiter des problèmes complexes de construction permanente, les programmes de Réparation et de Renforcement doivent envisager un éventail de mécanismes d'appui technique afin de garantir la sécurité, la pertinence et l'adéquation de l'assistance. Dans le cadre des processus de Réduction des Risques de Catastrophe et de Préparation des communautés à faire face à de futurs dangers, le renforcement devrait être inclus dans tous les programmes de Réparation et de Renforcement, visant non seulement à réparer les

dommages, mais aussi à améliorer structurellement les bâtiments afin qu'ils puissent résister aux dangers futurs.

Cibler les ménages

- Ménages dont la maison a été partiellement endommagée et peut être réparée.
- Ménages dont la maison est vulnérable aux dangers futurs.
- Ménages dont les facteurs socio-économiques et culturels pourraient constituer des formes potentielles de vulnérabilités, qui pourraient ne pas être visibles lors de l'évaluation des dommages structurels des maisons.
- Ménages qui ont commencé à réparer et/ou à se rétablir mais qui ont besoin d'une assistance supplémentaire, en particulier pour "Build Back Safer" (reconstruire en toute sécurité).
- Les ménages qui n'ont pas réussi à progresser seuls sur la voie de la reconstruction.

Indicateur

- Nombre de ménages dont le logement a été renforcé, réparé ou réhabilité

Documents de référence

- [Processus de validation de projets de réparation de logements dans le Grand Sud DRR/UCLBP \(Mai 2018\)](#)

A. Processus de validation de projets de réparation de logements

Marche à suivre

1- Constitution du dossier et soumission à l'UCLBP

Soumission de trois (3) exemplaires du dossier (1 original et 2 copies) en version papier accompagnés d'une lettre de couverture.

Éléments du dossier :

- Document de projet avec la description des interventions prévus et le financement
- Fichier Excel comportant les informations suivantes : évaluation structurelle de chaque construction, réparation à effectuer dans chaque cas, montant prévu pour chaque réparation, coordonnées GPS de la maison.
- Liste des bénéficiaires avec coordonnées GPS des sites de construction (validée par le Maire principal ou son représentant désigné)
- Devis complet (avec évaluation de la participation communautaire)

2- Vérification et validation du dossier

3- Remise d'une copie scellée au partenaire

4- Transmission d'un exemplaire à l'EPPLS qui se chargera de la supervision sur le terrain

Plans à avoir dans le dossier pour la validation d'une charpente normalisée

Conception

- Description de la Toiture
- Surface toiture approximative (mètres carrés) à indiquer
- Plans de la toiture : vue, coupes, éléments constituants
- Plans des interventions

Structure

- Type de matériau pour la construction
- Détails pour la mise en œuvre des toitures légères
- Détails des connexions des éléments de la charpente
- Connecteurs anticycloniques

Matériaux utilisés : Les matériaux doivent être disponibles dans la zone

Valorisation MO locale : Utilisation des techniques et de la main d'œuvre locales

Formation MO locale : Formations en techniques de maçonnerie et en charpenterie.

Contrôle qualité/Suivi : Application des normes - Supervision de la mise en œuvre

Garantie durabilité : Formation pour l'entretien du type de construction

Gestion des risques

Parmi les critères de sélection des bénéficiaires, la prise en compte du risque lié au site est à prioriser.

- Étude de risques sur les parcelles à lotir et sur l'environnement immédiat
- Cartographie multirisque de la zone à consulter
- Plans de réduction des risques
- Intégration conditions environnementales et mesures RRC
- Renforcement des capacités de reconstruction plus sûre
- Sensibilisation
- Formation

Évaluation structure porteuse existante

L'évaluation de la structure existante est un critère déterminant avant d'envisager la réparation partielle de la maison.

- Évaluation de la fondation
- Évaluation des éléments porteurs du bâtiment
- Stabilité de l'ensemble de la construction

ATC Formulaire d'Évaluation Pour Réparation

Nom du projet : _____

Inspection

ID Inspecteur : _____

Date d'inspection : _____

Bureau affilié : _____

Heure d'inspection : _____ AM PM

Zones inspectées : Extérieur seulement Intérieur et Extérieur

Évaluation

Évaluer la maison selon les conditions ci-dessous et cocher la colonne appropriée

Observations

Aucune/Mineur

e Modérée/

Sévère

Détruite, destruction partielle

Perte de verticalité

Dompage sur éléments structuraux primaires, colonnes, poutres

Dompage sur éléments structuraux primaires, murs

Dompage sur la toiture : toiture emportée

Dompage sur le parquet

État des ouvertures (portes et fenêtres)

Risque de chute due aux dommages non structurels

Risque géotechnique, décapage, érosion, glissement, etc.

Lignes électriques / installations submergées/branches d'arbres.

Type de bâtiment

Maison vernaculaire | Métallique Préfabriquée | TCLA
Maçonnerie chaînée | Autre _____
d'Étages : _____ # d'unités de logement ou pièces : _____
Dimensions : L _____ m ; l _____ m Surface : _____ m²

Structure et Matériaux

Ossature Bois | Béton armé | Autre
Élévation Clissage Roches | Bloc de béton | Clissage Bousier
Toiture Bois-tôles | Dalle de béton pleine | Hourdis
Métallique -tôles | Métal - contreplaqué- tôles | Autre
Fondation Aucune | Maçonnerie de pierre | Socle
Parquet Terre | Macadam | Carrelé
Étiquette

Choisir une étiquette qui correspond à l'évaluation faite et au jugement de l'équipe.

Conditions sévères mettant en danger tout le bâtiment reçoivent l'étiquette **PEU SÛR** (ou **DANGER**). Dommages sévères localisés et des dommages modérés méritent l'étiquette **USAGE RESTREINT**. Si aucun dommage n'est constaté on utilise l'étiquette **INSPECTÉ**

INSPECTÉ **USAGE RESTREINT** **DANGER**

Si nécessaire, annexer une feuille pour enregistrer les détails de toute restriction exactement telle qu'inscrite sur l'étiquette

Description du Bâtiment

Nom du propriétaire _____
NIF/CIN du propriétaire : _____
Code du bâtiment : _____
Localité/Habitation _____
Section _____
Commune : _____
Département : _____
Contact/Téléphone : _____
Référence/Téléphone : _____
Coordonnées GPS : N _____

Mode d'occupation : Locataire | Propriétaire | Hébergé

Type d'utilisation : Résidence | Bâtiment | École Publique
Lieu de culte | Commerce

Dommages estimés du bâtiment (en dehors de son contenu)

Sans dommage | 1 a < 10% | 10 a < 30% | 30 a < 60% | 60 a < 100% | 100%

C. ROUGE - CONSTRUCTION



CONSTRUCTION MAISON PERMANENTE

Description & Contenu

Les programmes de logement permanent visent à fournir aux ménages une maison sûre complète, destinée aux familles qui ne sont pas susceptibles de bénéficier d'une nouvelle réinstallation et qui n'ont peut-être pas la capacité de se rétablir.

Les bénéficiaires ciblés ont besoin d'un mode d'occupation reconnu et les maisons doivent être conçues de manière à atténuer les risques futurs. Elles doivent donc inclure des mesures de réduction des risques conformément aux trois messages clés du Cluster de logement sur "Build Back Safer". Les programmes doivent être conçus en respectant la typologie culturelle et traditionnelle des maisons conçues localement, et garantir l'accès aux installations WASH.

Les normes et les lignes directrices en matière de construction doivent être convenues avec les autorités compétentes afin de garantir le respect des exigences principales en matière de sécurité et de performance. Les programmes de logements permanents dans les zones à haut risque doivent inclure des mesures d'atténuation des risques telles que des plans de préparation et d'évacuation.

Le programme CMP peut être fourni en utilisant un large éventail de modalités, telles que les matériaux, l'auto-construction, les espèces/bons et autres. La mise en œuvre doit impliquer une expertise technique appropriée et un système de suivi adéquat.

Ménages ciblés

- Ménages dont la maison a été détruite ou est irréparable.
- Ménages qui ont une forme reconnue de titularisation.
- Ménages qui n'ont pas réussi à progresser seuls sur la voie de la reconstruction.
- Ménages qui sont les plus vulnérables (femme seule, femme chef de famille, handicapés, personnes âgées, malades chroniques, familles nombreuses).

Indicateur

- Nombre de ménages ayant reçu un logement principal
- Nombre de ménages ayant reçu à la fois un logement intégré et des installations WASH

CONSTRUCTION STRUCTURES LÉGÈRES OU DE BASE

Description & Contenu

Les programmes de construction légère visent à fournir un logement sûr, adéquat et approprié aux ménages dont la solution de logement permanent n'est pas encore résolue. Cela pourrait prendre la forme d'un logement central qui serait la base du processus itératif en permettant au ménage d'agrandir sa maison. Cette option répond au fait que la population affectée entreprend souvent elle-même la construction de logements post-catastrophe, et cette autogestion doit être soutenue. Les solutions de logement post-catastrophe qui peuvent être réutilisées en partie ou en totalité dans des structures plus permanentes, ou déplacées des emplacements temporaires vers des emplacements permanents, sont encouragées pour promouvoir la transition vers des logements plus durables.

Pour les populations non déplacées, le logement provisoire sur le site de leurs maisons d'origine doit constituer une première maison de base qui pourra être améliorée, agrandie ou remplacée au fil du temps, en fonction des ressources disponibles. Pour les populations déplacées, les logements provisoires peuvent fournir des logements appropriés. Ces maisons peuvent être démontées et réutilisées lorsque les populations touchées sont en mesure de retourner dans leurs foyers d'origine ou lorsqu'elles sont réinstallées dans de nouveaux endroits.

Les programmes de CSL peuvent parfois être autorisés à travers la négociation de terrains où la construction permanente ne serait pas autorisée autrement, en rendant cette forme de logement plus flexible que d'autres solutions telles que la Maison Base et donc constituant parfois le seul choix disponible pour les familles déplacées. Lorsque les CSL sont construites sur des terres dont le régime foncier n'est pas clair, il est essentiel que les programmes d'assistance comprennent une stratégie claire à long terme pour le moment où la tenure temporaire prendra fin en assurant que le propriétaire sera informé et inclus dans les négociations.

Ménages ciblés

- Ménages dont la maison a été détruite ou est irréparable.

- Ménages qui sont relocalisés dans une zone à faible risque sur un site temporaire pendant que le site permanent est identifié.
- Ménages qui vivent dans une situation insatisfaisante et ont besoin d'une solution provisoire avant de pouvoir accéder à une solution durable.

Indicateur

- Nombre de ménages ayant reçu une structure de logement temporaire.

Pour présenter le projet, les points suivants doivent être définis :

- Définition du projet
- Contexte et justification
- Objectif
- Localisation : commune/section
- Noms des bénéficiaires du lot
- Résumé des interventions
- Durée prévisionnelle du projet
- Mécanisme de mise en œuvre
- Régime foncier

Processus de validation de projets de construction

Marche à suivre

1- Constitution du dossier et soumission à l'UCLBP

Soumission de trois (3) exemplaires du dossier (1 original et 2 copies) en version papier accompagnés d'une lettre de couverture.

Éléments du dossier :

- Document de projet avec la description des interventions prévus et le financement
- Fichier Excel comportant les informations suivantes : évaluation structurelle de chaque construction, réparation à effectuer dans chaque cas, montant prévu pour chaque réparation, coordonnées GPS de la maison
- Liste des bénéficiaires avec coordonnées GPS des sites de construction (validée par le maire principal ou son représentant désigné)
- Devis complet (avec évaluation de la participation communautaire)

A noter que le coût de la construction ne doit pas dépasser 222.00 USD x m²

2- Vérification et validation du dossier

3- Remise d'une copie scellée au partenaire

4- Transmission d'un exemplaire à l'EPPLS qui se chargera de la supervision sur le terrain.

Gestion des risques

La prise en compte du risque lié au site est à prioriser, avant de commencer la reconstruction au même endroit

- Étude de risques sur les parcelles à lotir et sur l'environnement immédiat
- Cartographie multirisque de la zone à consulter
- Plans de réduction des risques
- Intégration conditions environnementales et mesures RRC
- Renforcement des capacités de reconstruction plus sûre
- Sensibilisation
- Formation

Plans à avoir dans le dossier pour la validation d'une charpente normalisée

A. Conception de l'architecture

- Plan de distribution de la maison complète - Superficie approx. (45 à 50m²)
- Plan de distribution de la maison de base - Superficie approx. (m²)
- Plan de distribution de l'extension
- Plans de la toiture
- Plans des façades
- Plans des toilettes (si extérieures à la maison)
- Dimensions et superficie approximative (mètres carrés) à indiquer

B. Conception Structurale

- Type de construction
- Type de fondation
- Détails constructifs pour les fondations et le bâtiment à construire
- Détails pour les toitures légères

C. Matériaux utilisés

- Les matériaux doivent être disponibles dans la zone
- Utilisation des techniques et de la main d'œuvre locales
- Formations en techniques de maçonnerie et en charpenterie

D. Contrôle qualité/suivi

- Application des normes - Supervision de la mise en œuvre
- Garantie durabilité : Formation pour l'entretien du type de construction

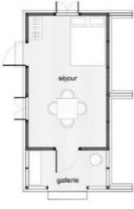

Les spécifications techniques, plans et BoQ pour la construction de logements neufs indiqués comme tels dans l'évaluation des besoins sont détaillés dans la section suivante : **II.2 CONSTRUCTION DE MAISONS**



II.2 CONSTRUCTION DE MAISONS

Maison de base
 Maison complète
 Toilette
 Spécifications techniques

Pour la construction de logements neufs, deux types différents sont disponibles en fonction des besoins familiaux et des capacités de chaque famille :

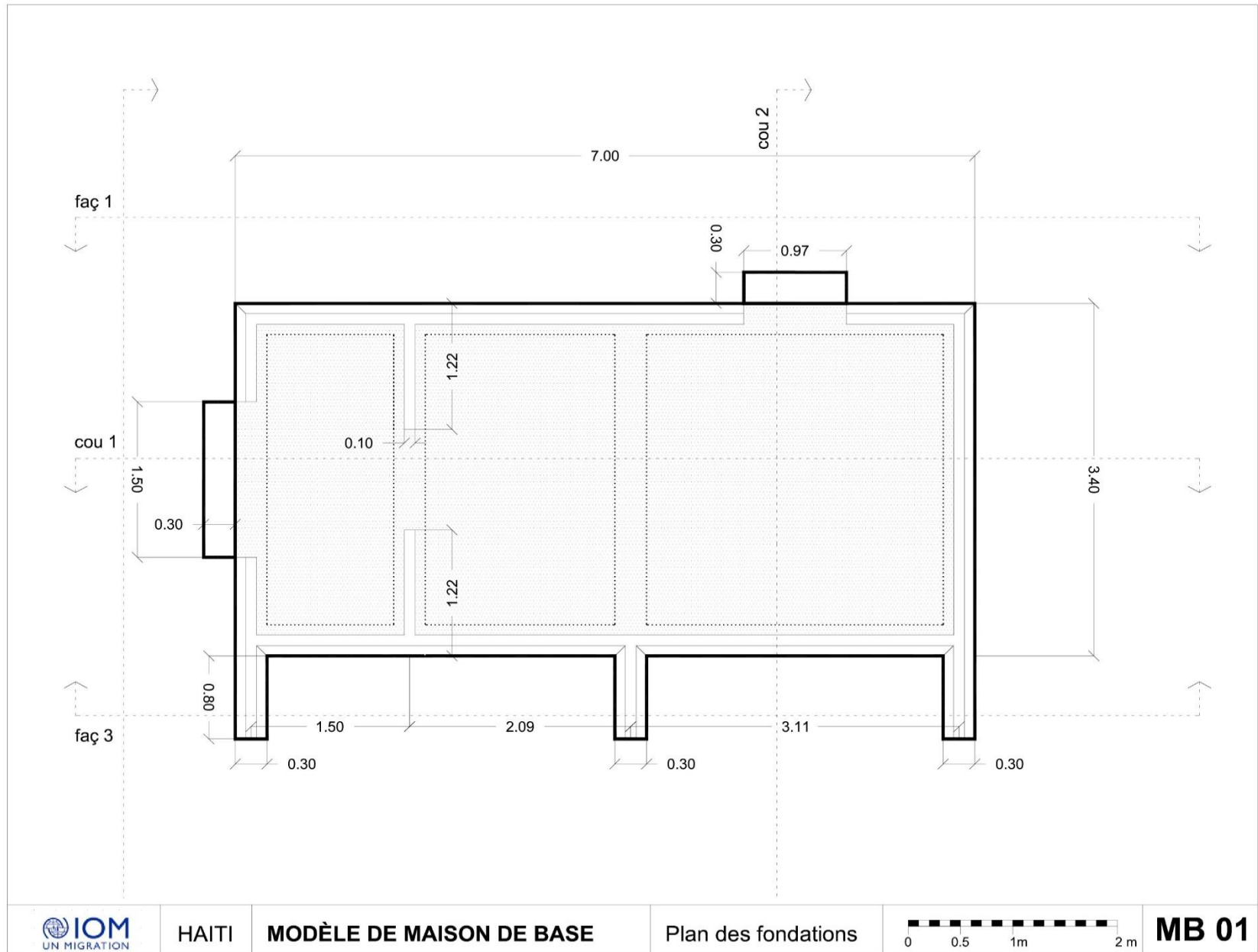
Maison de BASE	Maison COMPLÈTE : base + extension
Maison principale avec une véranda et un espace de vie. Possibilité d'être agrandie et de devenir une maison complète .	La maison de BASE plus deux chambres. Les exemples ci-dessous montrent un plan des deux chambres.
	
Maison de 22 à 25 m ² comprenant un séjour, une galerie, et une toilette à l'extérieur	Maison de 45 à 50 m ² comprenant 2 chambres, un séjour, une galerie et une toilette à l'extérieur

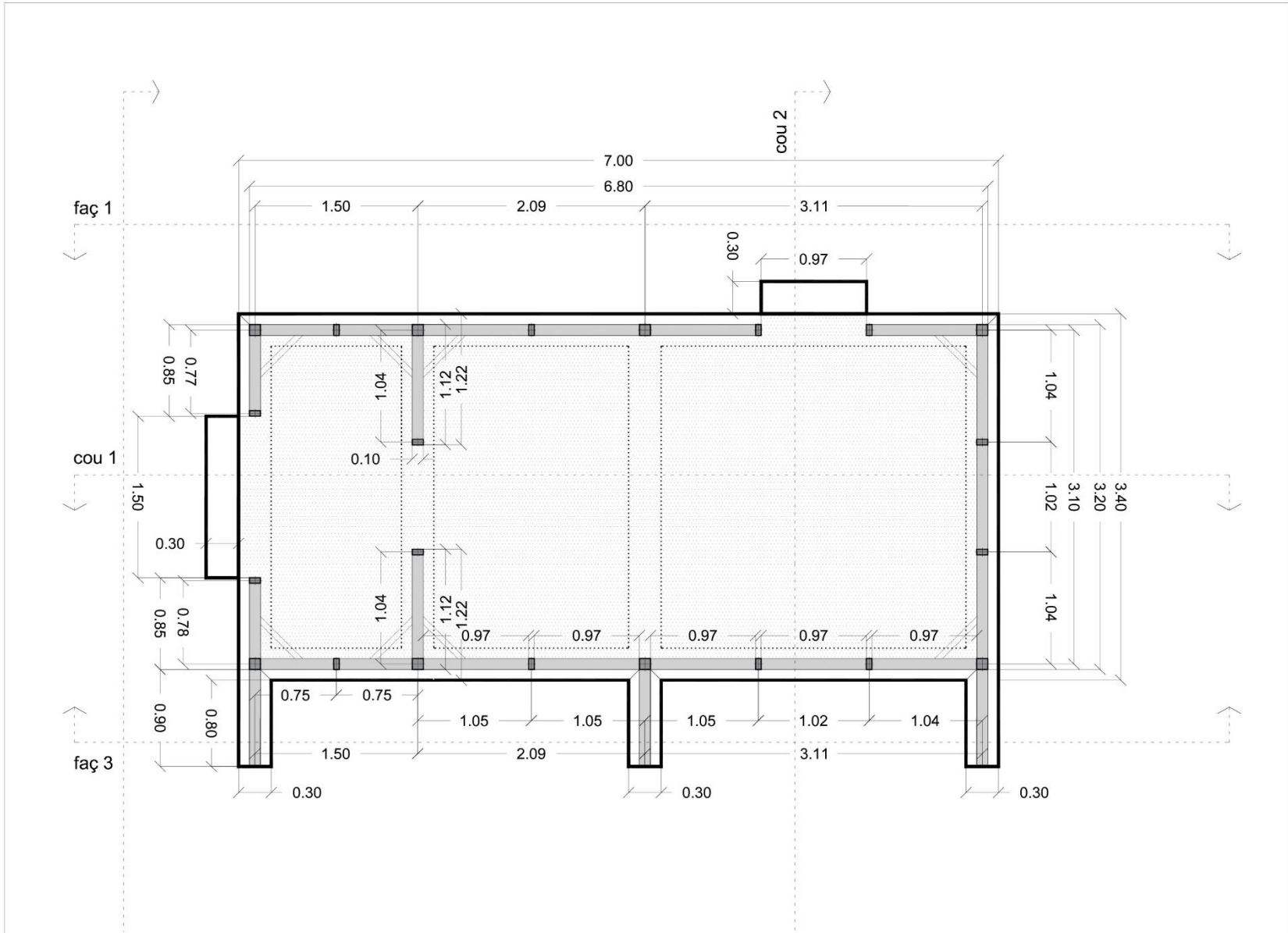
Documents de référence

- [Reconstruction post Mathieu Réactivation et Amélioration des Techniques de Construction Locales :](#)
- [Réduction des Risques Cultures Constructives et Développement local:](#)
- [Shelter Recovery sStrategy - MATTHEW:](#)
- [Bon Konsèy pou nou ka Byen Konstwi ak Repa tèt Kay Yo:](#)
- [Modèle de Maison de Base \(Core House\) Progressive dans la Grande-Anse](#)
- [Les Options pour la Reconstruction de Logements](#)
- [Assessing Local Building Cultures for Resilience and Development:](#)
- [CESVi. Fiche technique Core house:](#)
- [Map Bati kay Mwen pi Byen:](#)
- [Gid Bon Pratik Konstriksyon:](#)
- [Guide de Bonnes Pratiques pour la Construction de Petits Bâtiments en Maçonnerie Chaînée en Haïti](#)

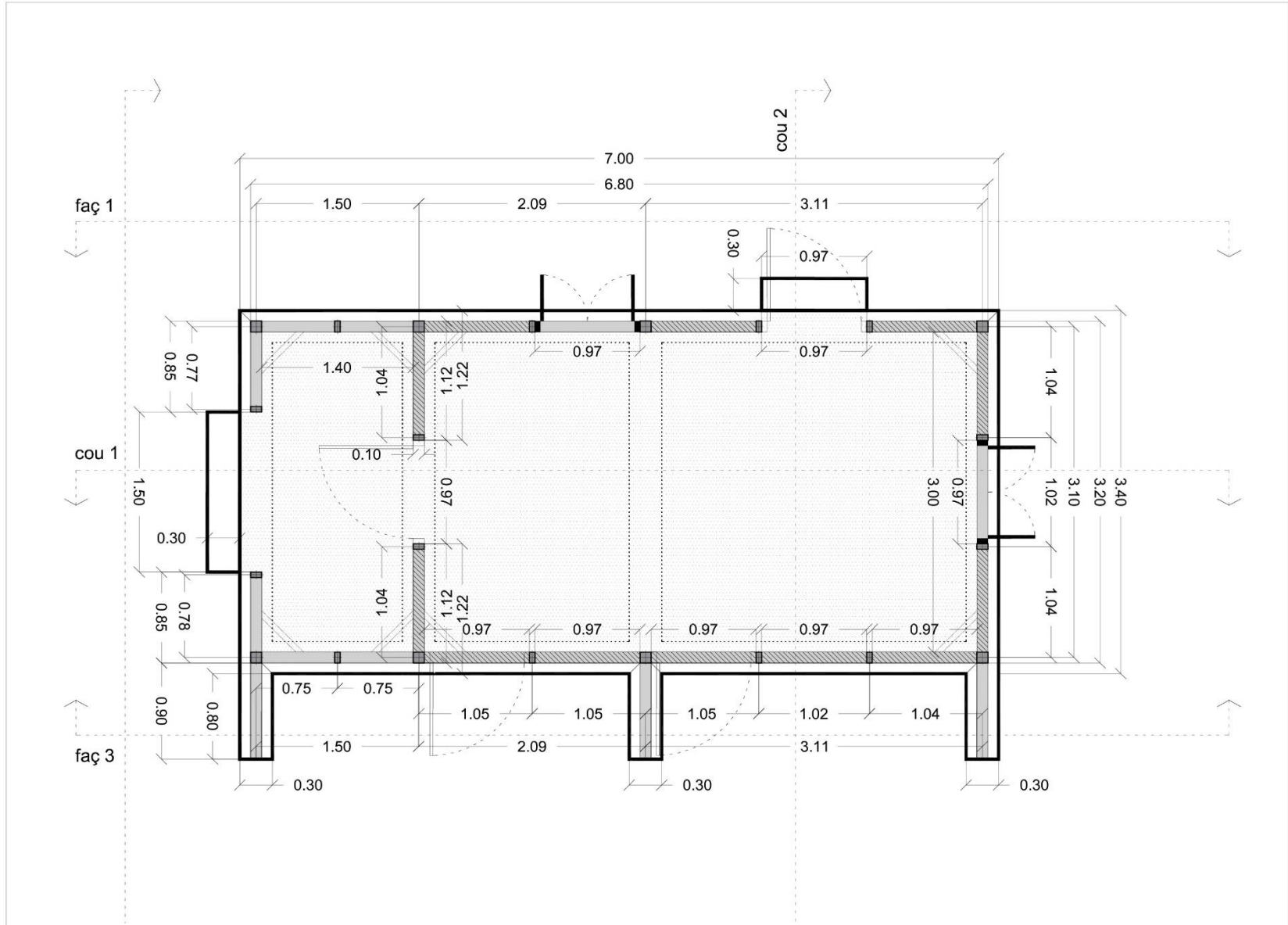
A. MODÈLE DE MAISON DE BASE

- PLANS ET DESSINS TECHNIQUES :

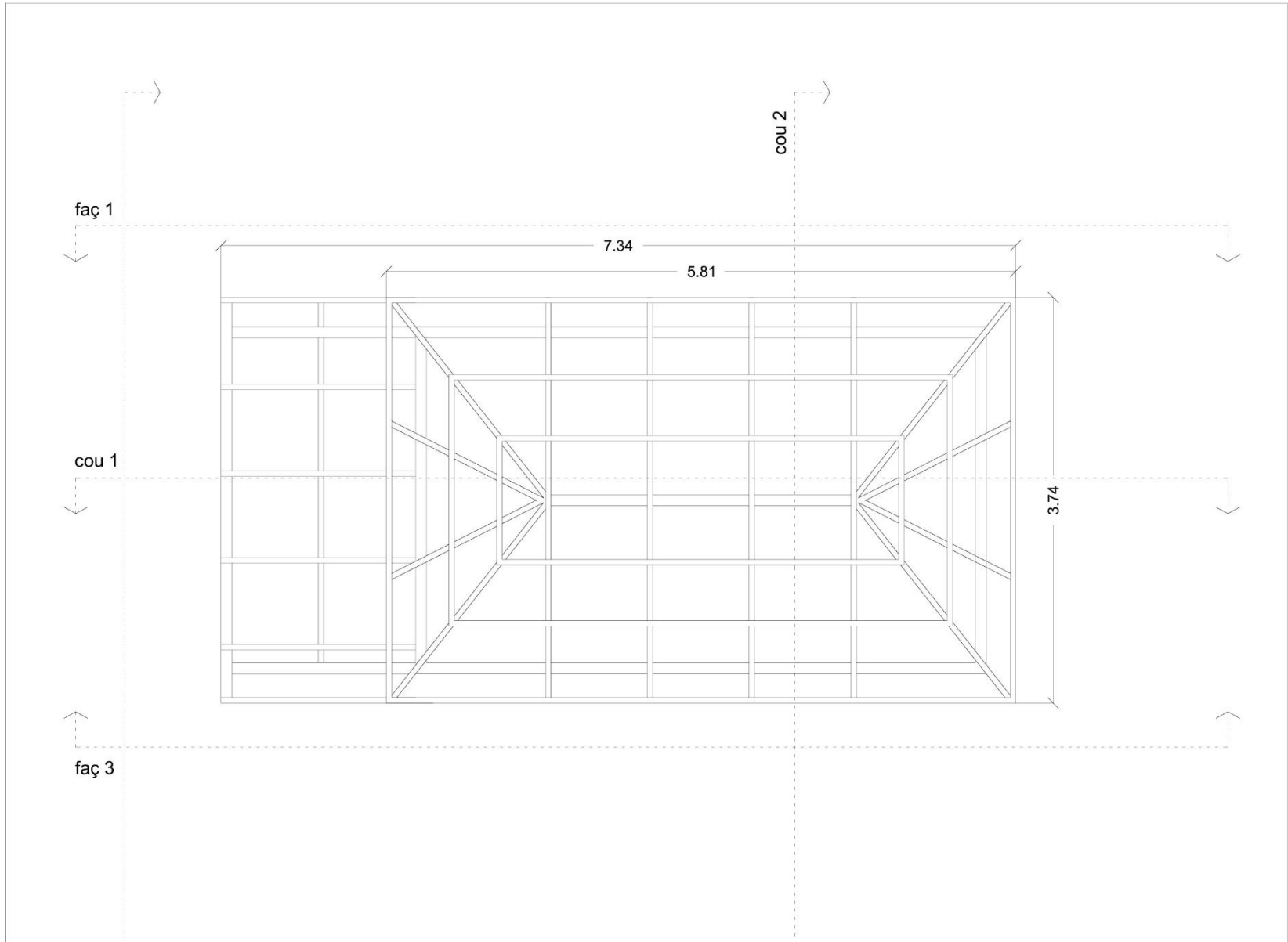


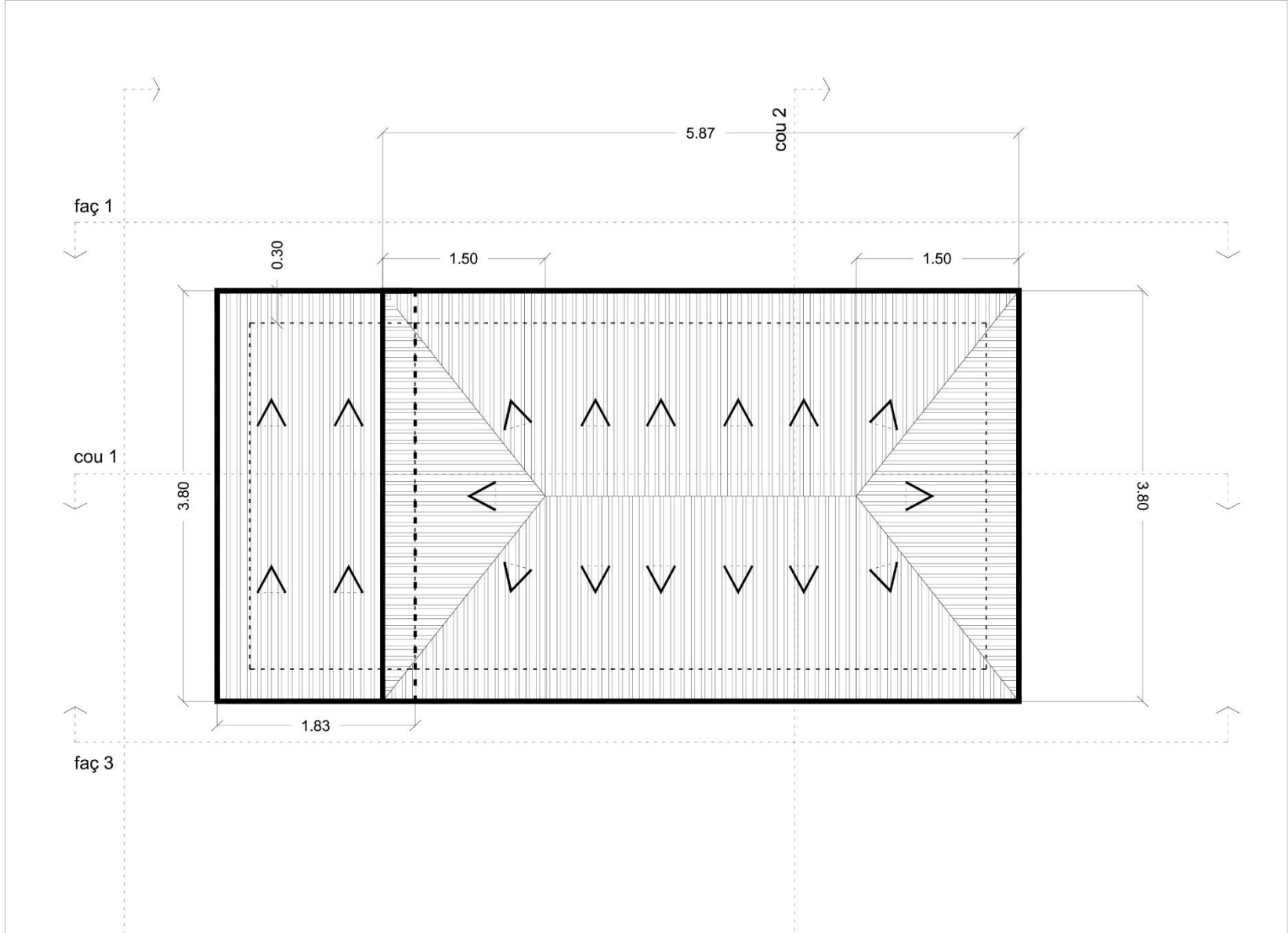


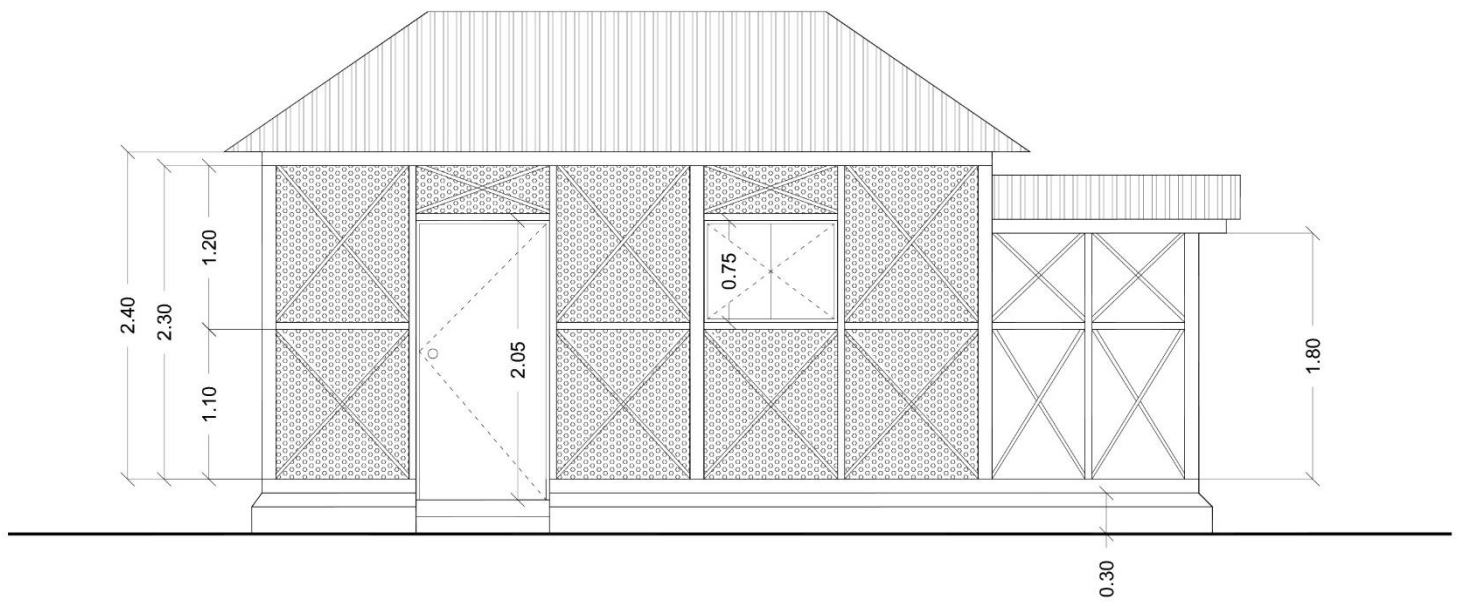
	HAITI	MODÈLE DE MAISON DE BASE	Plan de structure		MB 02
---	--------------	---------------------------------	--------------------------	---	--------------



	HAITI	MODÈLE DE MAISON DE BASE	Plan d'enveloppe		MB 03
--	--------------	---------------------------------	-------------------------	--	--------------







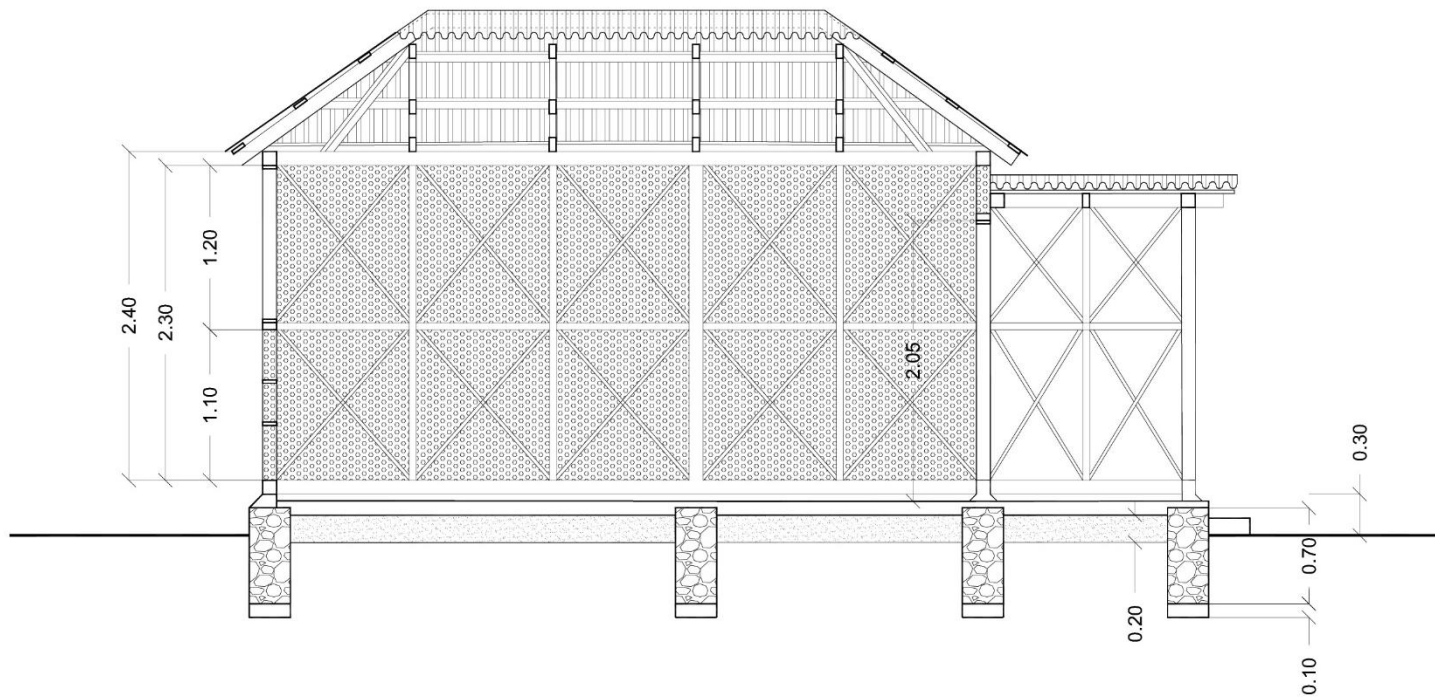
HAITI

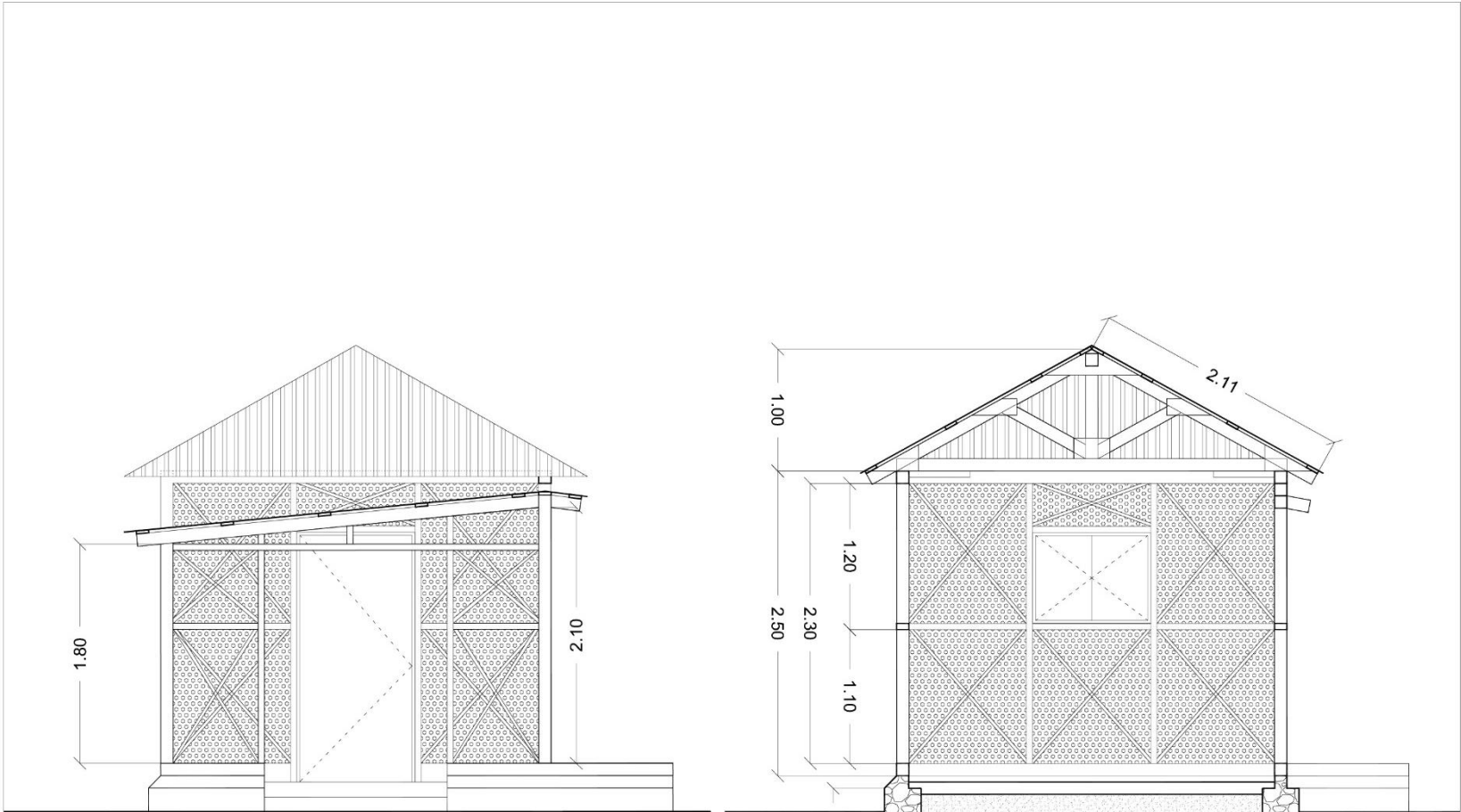
MODÈLE DE MAISON DE BASE

Façade 1



MB 06





HAITI


MODÈLE DE MAISON DE BASE

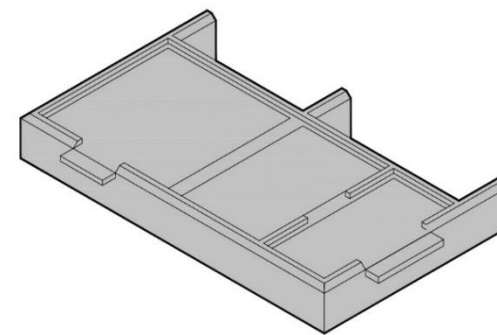
Façade 2 + Coupe 2

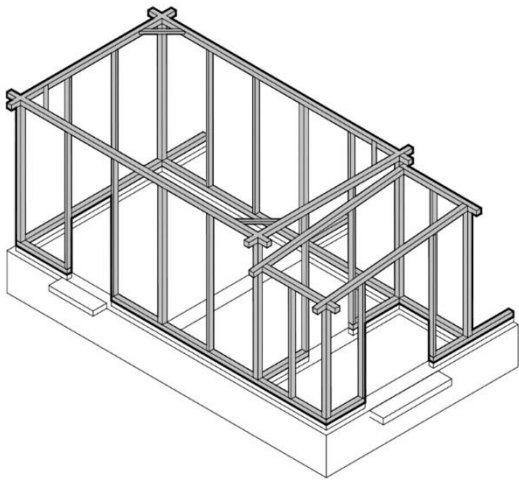


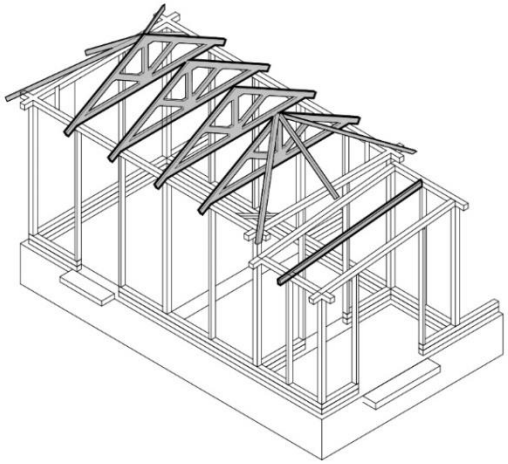
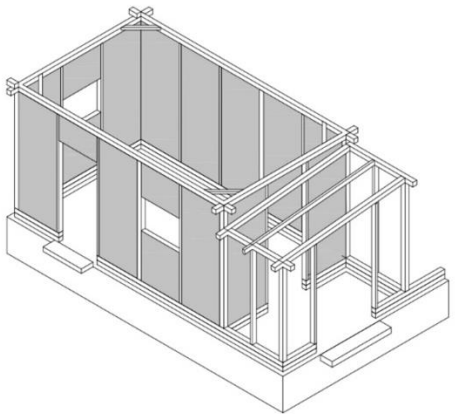
MB 08

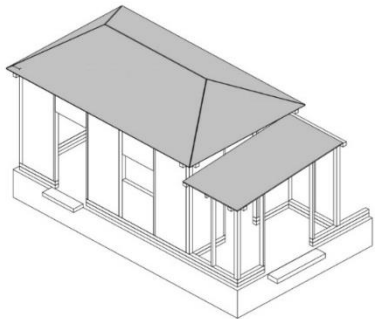
- DEVIS QUANTITATIF ET DESCRIPTIF (ESTIMATION DE COÛT, PLAFOND UCLBP) MODÈLE DE MAISON DE BASE

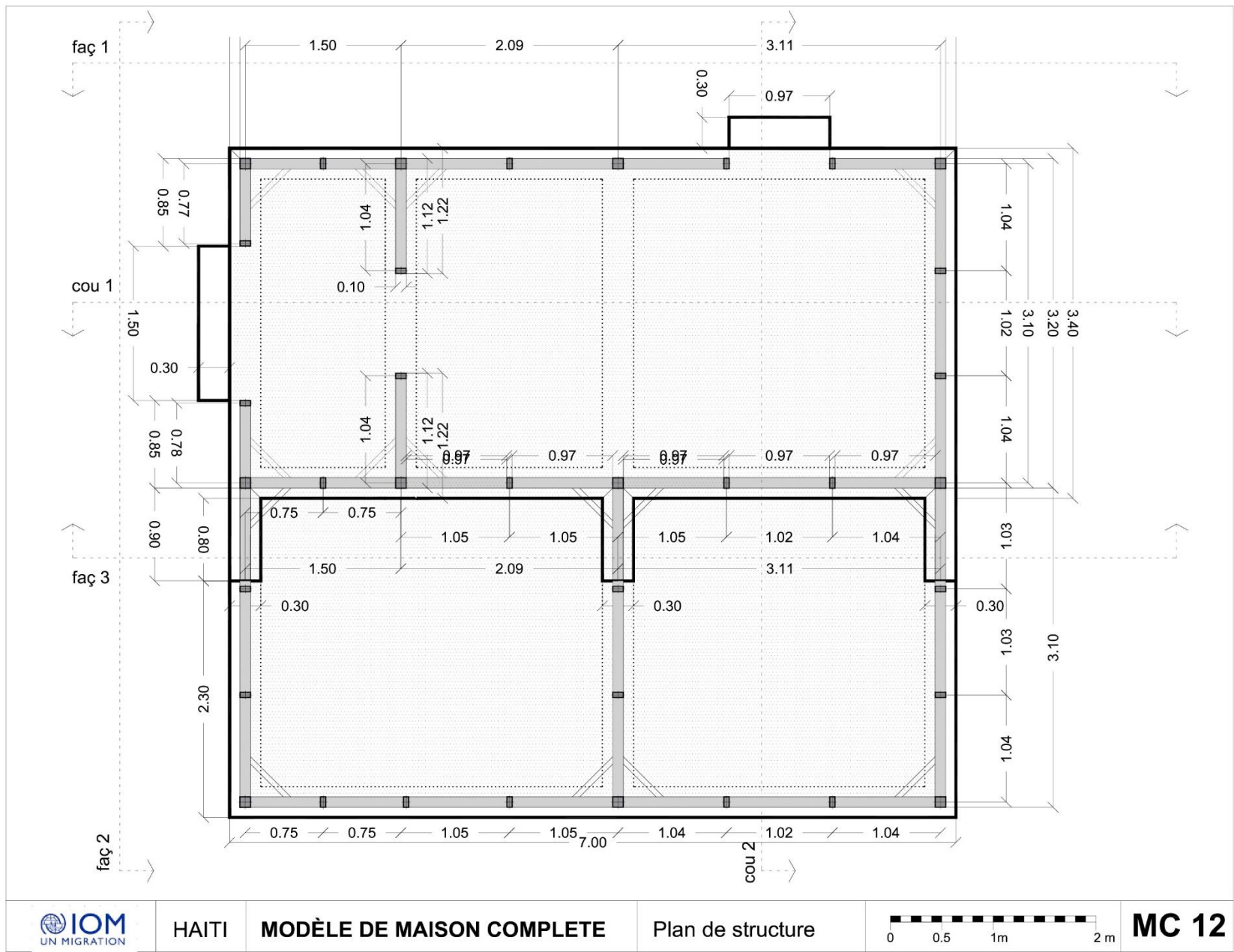
MODÈLE DE MAISON NOYAU 23,80 m ²			MODÈLE DE MAISON DE BASE BoQ						
Département :		xxx	Nom:		xxx	Date de préparation:	yyyy-mm-dd		
Commune		xxx			xxx	N. de familles:	x		
Localité		xxx	Maison Code:		xxx	N. de personnes:	x		
Quartier		xxx	Préparé par:		xxx				
NO.	ARTICLES	UNIT	QTÉ	PRIX UNITÉ	PRIX TOTAL	DESCRIPTION DES ARTICLES			
CHAPITRE 1: TRAVAUX ANTÉRIEURS									
1.1	Débroussaillage et nettoyage du terrain	M2	30	xxx	HTG xxx	Débroussaillage et nettoyage superficiel du terrain par des moyens manuels, sans chargement ni transport vers la décharge et avec des moyens auxiliaires.			
1.2	Pose, remplissage et compactage du terrain	M3	3	xxx	HTG xxx	Remplissage à pose compactée des terrains à l'air libre, par des moyens manuels, par couches de 30 cm. épais, jusqu'à avoir un degré de compactage de 95%			
1.3	Excavation de tranchées	M3	6,5	xxx	HTG xxx	Excavation dans les tranchées, par des moyens manuels, avec extraction de terre jusqu'aux bords, sans chargement ni transport vers la décharge. Profondeur 60 cm minimum suivant la topographie du terrain.			
COÛT TOTAL 1st er CHAPITRE		HTG		xxxx					
CHAPITRE 2: FONDATIONS ET MAÇONNERIE									
2.1	Béton de propreté	M3	1,10	-	HTG -	Béton de masse HM-20 N / mm ² . Consistance plastique, pour environnement normal élaboré sur site pour niveler les fonds de fouilles. Coulage et mise en place. Épaisseur 10 cm.			
2.2	Sous- plancher en pierre	M3	3,25	xxx	HTG xxx	Sous-plancher en pierre calcaire 40/80 de 20 cm d'épaisseur à la base du radier, allongé et compacté.			
2.3	radier en béton	M3	2,00	xxx	HTG xxx	radier en béton de 10 cm. d'épaisseur, en béton HA-25 N/mm ² , fabriqué sur place, coulé et renforcé avec une maille 20x20x6 mm			
2.4	Semelle de fondation	M3	7,60	xxx	HTG xxx	Semelle de fondation en pierre avec mortier de ciment, avec finition d'angle. Hauteur considérée : 70 cm.			
2.5	Réalisation de marches ou de rampe	M3	1,00	xxx	HTG xxx	Réalisation de deux marches indépendantes en béton de masse avec maçonnerie pour accès principal			

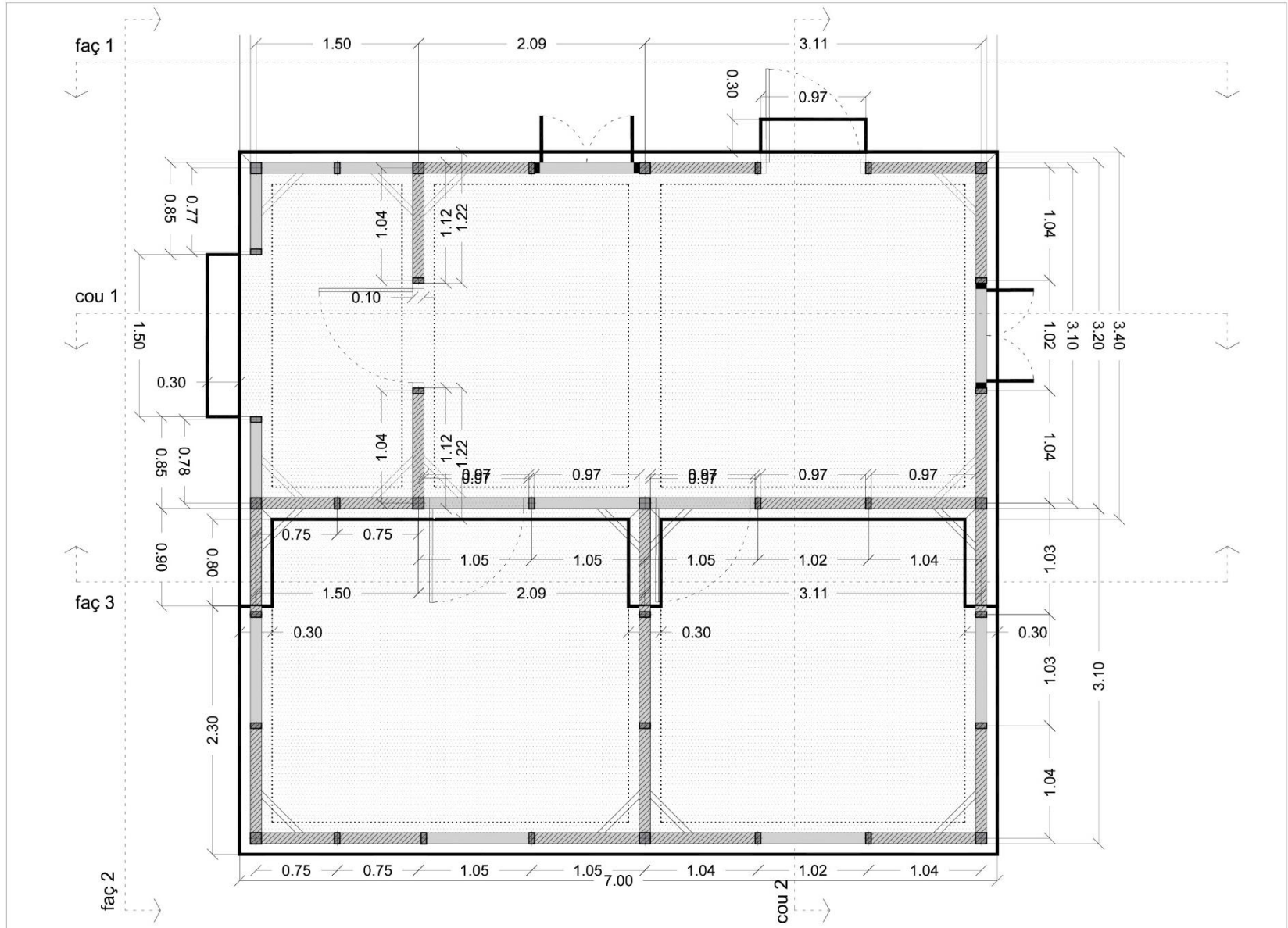


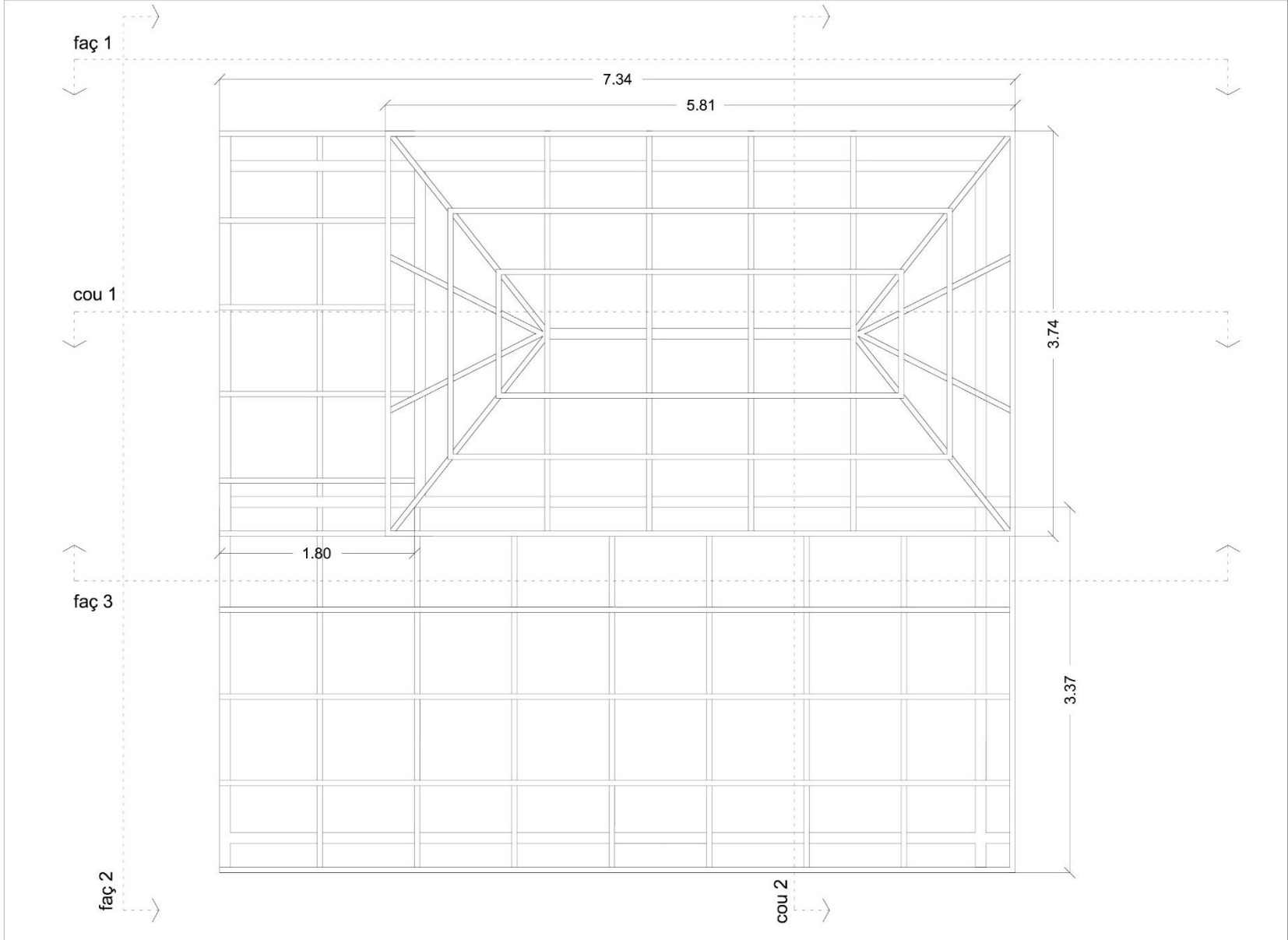
						(dim.1,5mx 30, hauteur 12,5 cm). Ou réalisation d'une rampe avec une pente moyenne de 7%.	
COÛT TOTAL 2èmeCHAPITRE			HTG xxx				
CHAPITRE 3: STRUCTURE EN BOIS							
3.1	Charpente principale en bois 4x4"	MI	75,70	xxx	HTG xxx	Réalisation de la charpente principale au moyen de bois avec des distances maximales de 3,10 m et avec traitement anti-humidité, reliées par des plaques métalliques et des clous. Supports horizontaux (4x4 ") : 21,84 ml Montants (4x4 ") : 8 unités de 2,30 ml = 18,40 ml Périmètre horizontal (4x4 ") = 21,84 ml Support horizontal pour recevoir l'extension (4x4 ") : 2 unités de 6,80 = 13,60 ml Porche horizontal (4x4 ") = 2 unités de 1,70 ml + 2 unités de 3,30 ml = 10,30 ml	
3.2	Réalisation de la charpente secondaire 2x4"	MI	58,00	xxx	HTG xxx	Réalisation de la charpente secondaire au moyen de bois avec traitement anti-humidité, reliés par des plaques métalliques et des clous. Montants (2x4 ") : 14 unités de 2,30 ml = 32,20 ml Périmètre horizontal (2x4 ") : 21,84 ml Horizontal dans le trou (2x4 ") : 4 unités de 0,97 ml = 3,88 ml Porche horizontal (2x4 ") : 1 unité de 3,00 ml + 6 unités de 0,70 ml + 1 unité de 3,30 ml = 10,50 ml	
3.3	Réalisation de croix de contreventement	MI	112,70	xxx	HTG xxx	Réalisation de croix de contreventement au moyen de lattes de bois, avec traitement anti-humidité, reliées au moyen de plaques métalliques et de clous. 26 croix de 2 pièces x 1,50 ml = 78,00 ml 6 croix de 2 pièces x 0,92 ml (porche) = 11,04 ml 4 croix de 2 pièces x 1,00 ml (fenêtre) = 8,00 ml 6 croix de 2 pièces x 1,30 ml (porche) = 15,60 ml	
3.4	Fermes de toit	Unités	4	xxx	HTG xxx	Poutre triangulée de 4 de bois traité 4"x2", avec des connexions au moyen de jonction de pièces de bois Ferme = 1 pièce de 3,20 + 2 pièces de 2,10 + 1 pièce de 0,70 + 2 pièces de 0,72 = 9,54 ml Total 4 fermes = 38,20 ml	
3.5	Pannes de charpente pour couverture de la maison	Unités	8	xxx	HTG xxx	Pannes de charpente pour couverture constituées de bois traité "4x1", reliées par des plaques de métal et des clous. Maison : 8 pièces/unité de 5,80 ml = 46,40 ml	

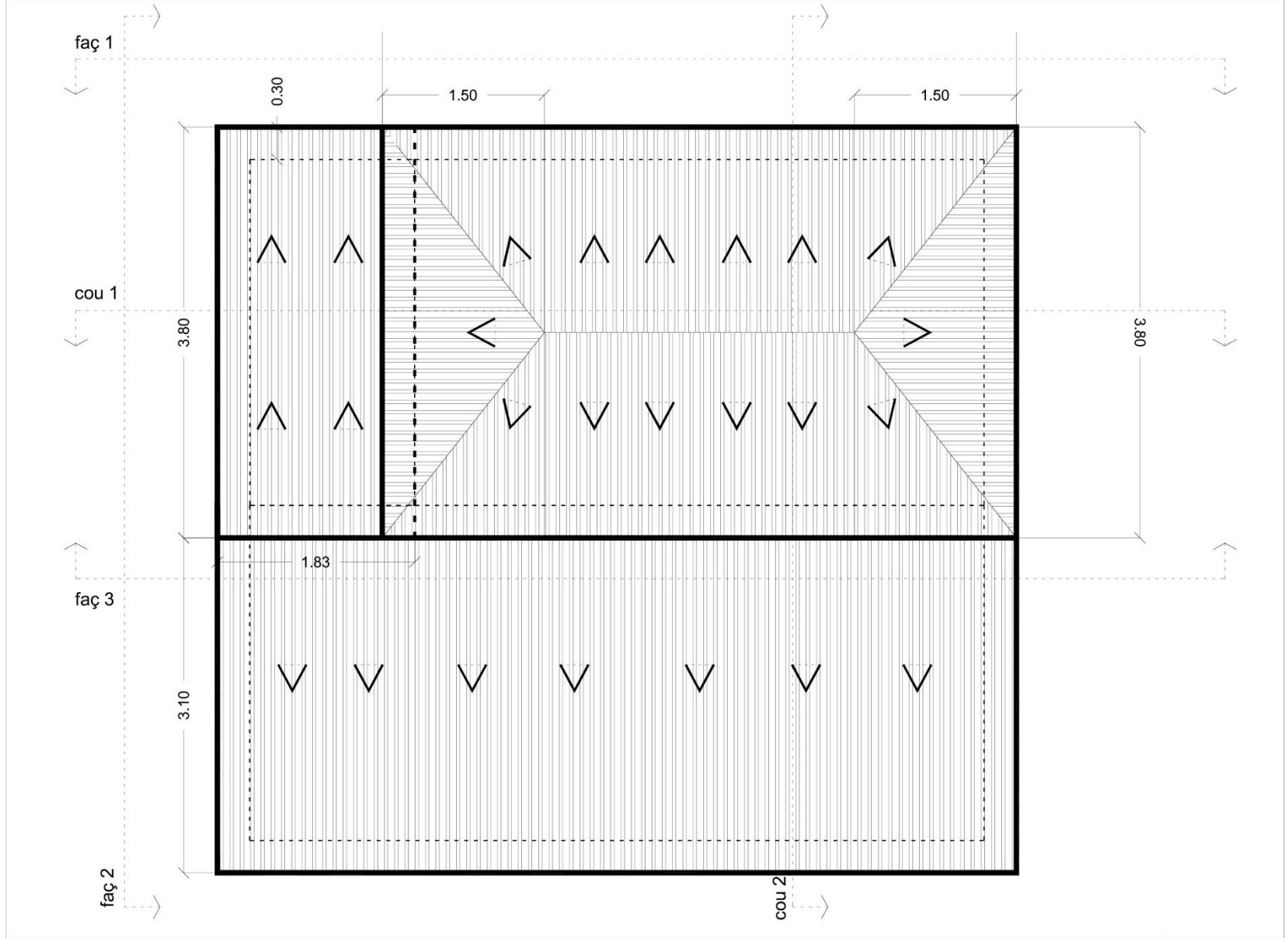
3.6	Pannes de charpente pour couverture du porche	Unités	7	xxx	HTG xxx	Pannes de charpente pour couverture constituées de bois traité "4x2", reliées par des plaques de métal et des clous Porche : 7 pièces/unité de 1,83 ml = 12,81 ml	
3.7	Réalisation de couverture	Unités	6	xxx	HTG xxx	Lattes de bois de 2"x2" pour la réalisation d'une couverture traitée, reliées par des plaques de métal et des clous. 6 unités de 1,50 ml = 9,00 ml	
3.8	Triangulation horizontale	Unités	8	xxx	HTG xxx	Lattes en bois pour le renforcement et la triangulation du plan horizontal de couverture 2x4", reliées par des plaques métalliques et des clous. 8 unités de 0,55 ml = 4,40 ml	
COÛT TOTAL 3ème CHAPITRE					HTG	xxxx	
CHAPITRE 4: TOITURE ET BARDAGE							
4.1	Parement de maçonnerie	M ²	27,10	xxx	HTG xxx	Parement vertical de maçonnerie de 10 cm avec mortier de ciment.	
4.2	Réalisation de la couverture en tôle galvanisée	M ²	39,00	xxx	HTG xxx	Panneau de couverture en tôle galvanisée ondulée de à 0,625 mm d'épaisseur, avec des chevauchements de 15 à 20 cm entre les tôles, directement fixé avec des clous à tête ronde plate avec rondelle. Couverture de maison = 32,60 m ² Couverture de porche = 6,36 m ²	
COÛT TOTAL 4ème CHAPITRE					HTG	xxxxx	
CHAPITRE 5: CHARPENTERIE							
5.1	Portes	Unités	2	xxx	HTG xxx	Porte en bois à lattes de 1"x4" et 205cm de haut x 92 cm de large, avec feuille de porte battante en bois traité, avec charnières métalliques et verrouillage basique.	

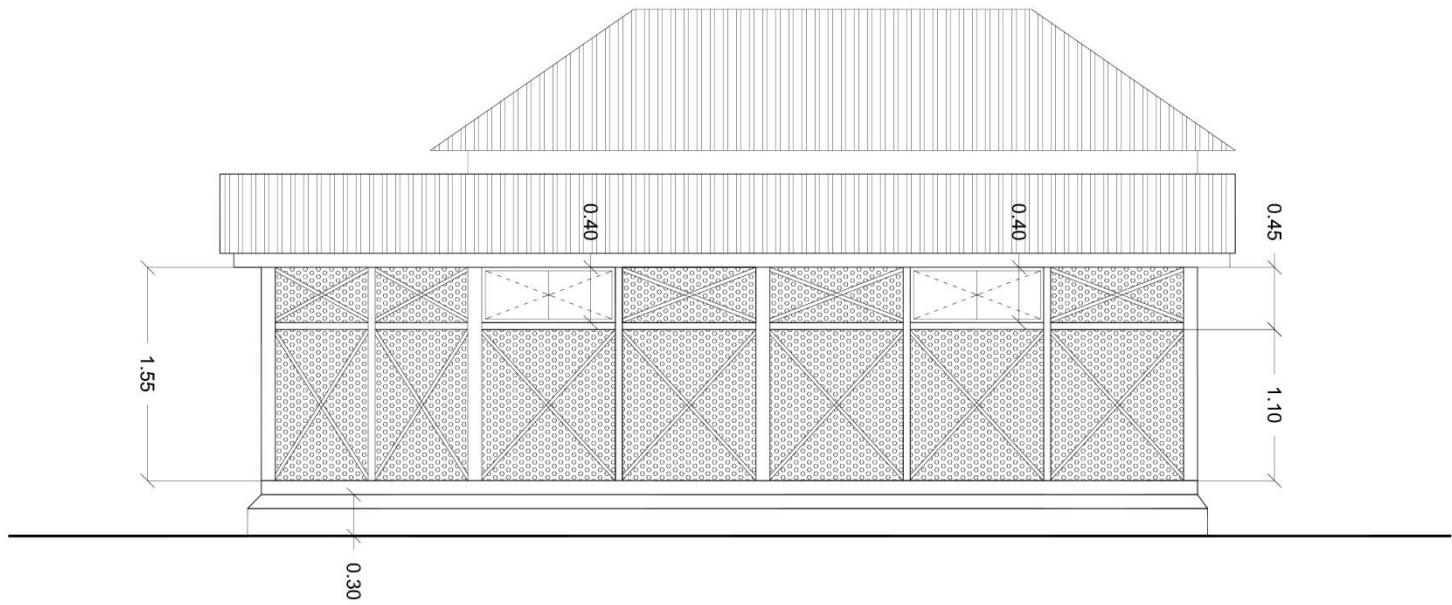
5.2	Fenêtres	Unités	2	xxx	HTG xxx	Fenêtre avec cadre en bois composé de lattes de 1"x4" et ouverture de 70 cm de haut x 92 cm de large, avec volet battant en bois traité avec 2 vantaux, avec charnières en métal et verrouillage basique.	
COÛT TOTAL 5ème CHAPITRE			HTG		xxxx		
BNF NAME:				IOM ENG.:			IOM Focal Point:
Date:				Date:			Date:
Signatures:				Signatures:			Signatures:







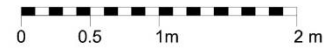




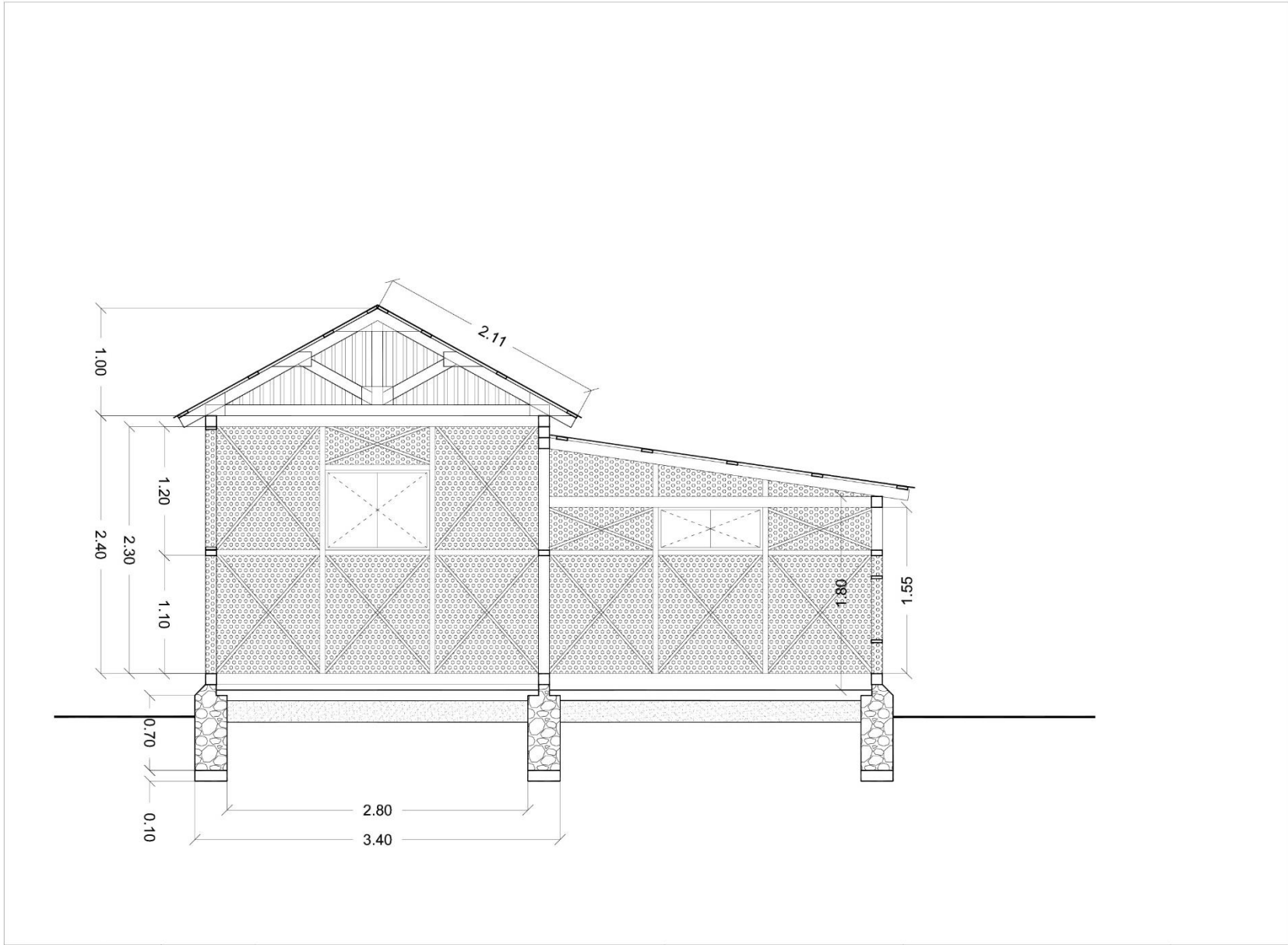
HAITI

MODÈLE DE MAISON DE BASE

Façade 3





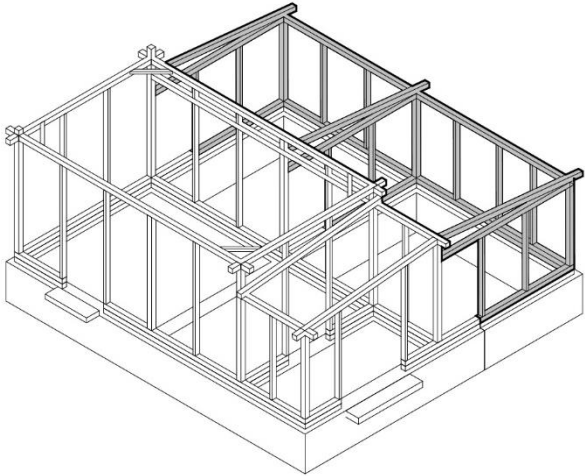
MC 16

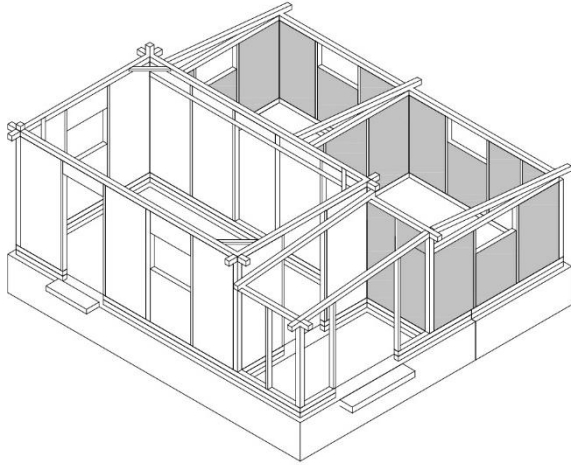


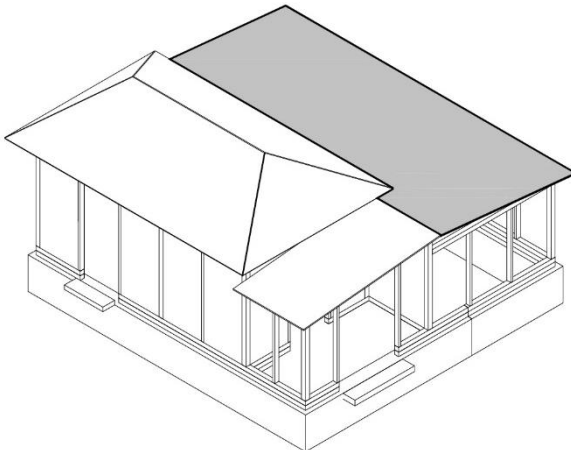
	HAITI	MODÈLE DE MAISON DE BASE	Coupe 2		MC 17
---	--------------	---------------------------------	---------	---	--------------

- DEVIS QUANTITATIF ET DESCRIPTIF (ESTIMATION DE COÛTS, PLAFOND UCLBP) MODÈLE DE MAISON EXTENSION

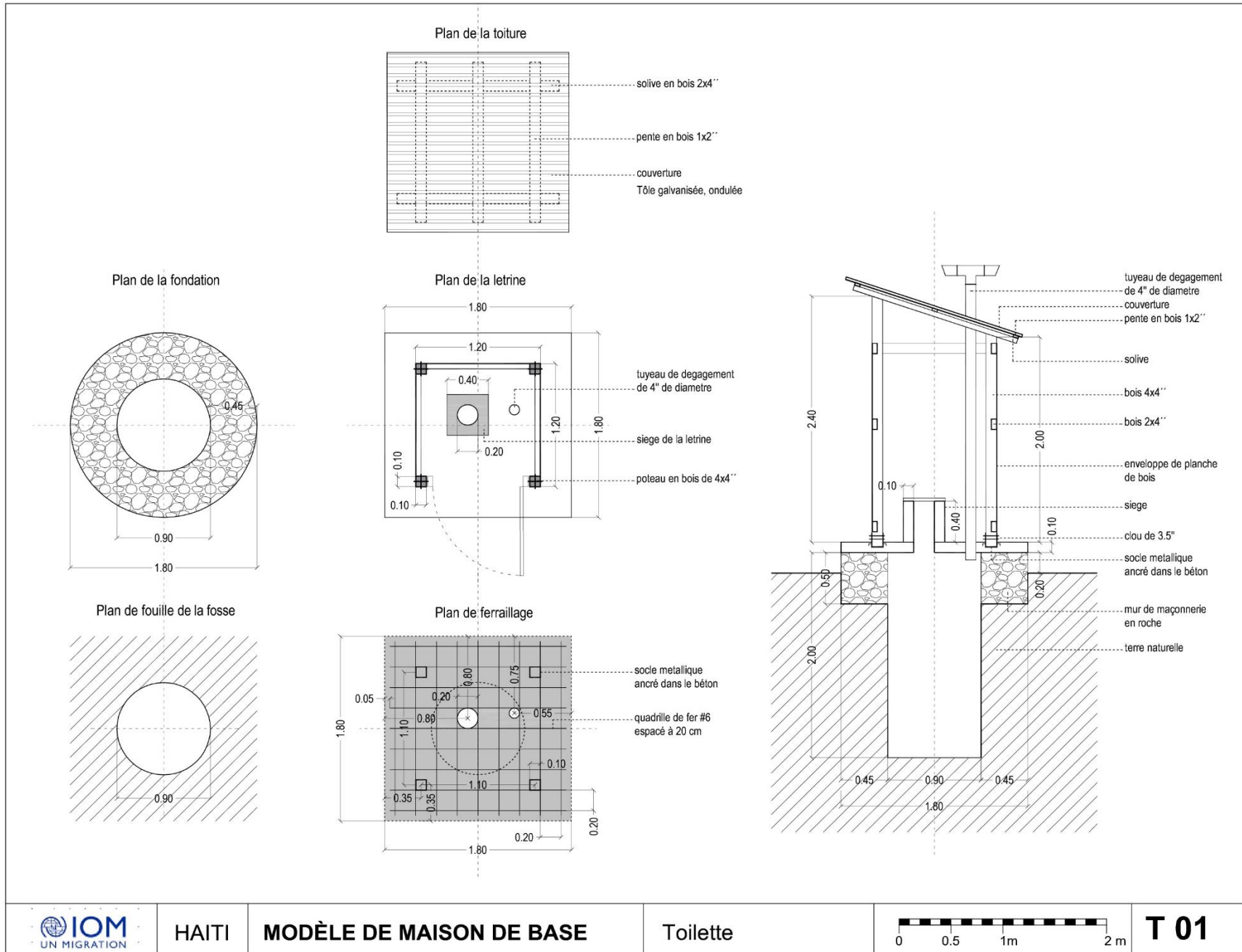
MODEL DE MAISON EXTENSION 21,70 m ²				MODEL DE MAISON EXTENSION BoQ		
Département :	xxx	Nom	xxx	Date de préparation	yyyy-mm-dd	
Commune :	xxx			N familles :	x	
Localité :	xxx			N personne	x	
Quartier :	xxx	Code maison:	xxx	Préparé par:	xxx	
						
NO.	ITEMS	UNIT	QTY	UNIT PRICE	TOTAL PRICE	ITEM DESCRIPTION
CHAPITRE 1 : TRAVAUX ANTÉRIEURS						
1.1	Débroussaillage et nettoyage de terrain	M2	22	-	HTG -	Débroussaillage et nettoyage superficiel du terrain par des moyens manuels, sans chargement ni transport vers la décharge et avec des moyens auxiliaires.
1.2	La pose, remplissage et compactage du terrain	M3	2,2	-	HTG -	Remplissage à pose compactée des terrains à l'air libre, par des moyens manuels, par couches de 30 cm. d'épaisseur, jusqu'à avoir un degré de compactage de 95%
1.3	Excavation de tranchées	M3	2,40	-	HTG -	Excavation dans les tranchées, par des moyens manuels, avec extraction de terre jusqu'aux bords, sans chargement ni transport vers la décharge. Profondeur 60 cm.
COÛTS TOTAL 1st CHAPITRE				HTG -		
CHAPTER 2: FOUNDATIONS Y MASONERIE						
2.1	Béton de nivelage	M3	0,40	-	HTG xxx	Béton de masse HM-20 N/mm ² . Consistance plastique. Pour environnement normal élaboré sur site pour niveler les fonds de fondation. Coulage et mise en place. Epaisseur 10 cm.
2.2	Sous- planché en calcaire	M3	3,42		HTG xxx	Sous-planché en calcaire de 20 cm 40/80 d'épaisseur à la lisse basse, allongé et compacté.

2.3	Radier en béton	M3	2,00	xxx	HTG xxx	Radier en béton 10 cm d'épaisseur, en béton HA-25 N/mm ² , fabriqué sur place, coulé et renforcé avec une maille 20x20x6 mm	
2.4	Fondation de maçonnerie	M3	2,72	xxx	HTG xxx	Fondation de maçonnerie en pierre avec mortier de ciment, avec finition d'angle. Hauteur considérée : 70 cm.	
COUT TOTAL 2nd CHAPITRE			HTG		xxxx		
CHAPTER 3: ESTRUCTURA DE MADERA							
3.1	Charpente principale en bois 4x4"	MI	32,6 5	xxx	HTG xxx	Formation de la charpente principale au moyen de bois brut avec des distances maximales de 3,10 m et avec traitement anti-humidité. Relié par des plaques métalliques et des clous. Supports horizontaux (4x4 ") : 21,84 ml Montants (4x4 ") : 8 unités de 2,30 ml = 18,40 ml Périmètre horizontal (4x4 ") = 21,84 ml Support horizontal pour recevoir l'extension (4x4 ") : 2 unités de 6,80 = 13,60 ml Porche horizontal (4x4 ") = 2 unités de 1,70 ml + 2 unités de 3,30 ml = 10,30 ml	
3.2	Formation de la charpente secondaire 2x4"	MI	31,0 5	xxx	HTG xxx	Formation de la charpente secondaire au moyen de bois et avec traitement anti-humidité. Relié par des plaques métalliques et des clous. Montants (2x4 ") : 14 unités de 2,30 ml = 32,20 ml Périmètre horizontal (2x4 ") : 21,84 ml Horizontal dans le trou (2x4 ") : 4 unités de 0,97 ml = 3,88 ml Porche horizontal (2x4 ") : 1 unité de 3,00 ml + 6 unités de 0,70 ml + 1 unité de 3,30 ml = 10,50 ml	
3.3	Formation de croix de contreventement	MI	47,7 0	xxx	HTG xxx	Formation de croix de contreventement au moyen de bois brut, avec traitement anti-humidité. Reliés au moyen de plaques métalliques et de clous. 26 croix de 2 pièces x 1,50 ml = 78,00 ml 6 croix de 2 pièces x 0,92 ml (porche) = 11,04 ml 4 croix de 2 pièces x 1,00 ml (trous) = 8,00 ml 6 croix de 2 pièces x 1,30 ml (porche) = 15,60 ml	
3.4	Ferme de toit	Unités	9	xxx	HTG xxx	Poutre triangulée de 4 bois traité 4"x2", avec des connexions au moyen de pièces de bois de réunion. Ferme = 1 pièce de 3,20 + 2 pièces de 2,10 + 1 pièce de 0,70 + 2 pièces de 0,72 = 9,54 ml Total 4 fermes = 38,20 ml	
3.5	Pannes de charpente pour couverture de la	Unités	5	xxx	HTG xxx	Pannes de charpente pour couverture constituées de lattes de bois traité "4x2", reliées par des plaques de métal et des clous.	

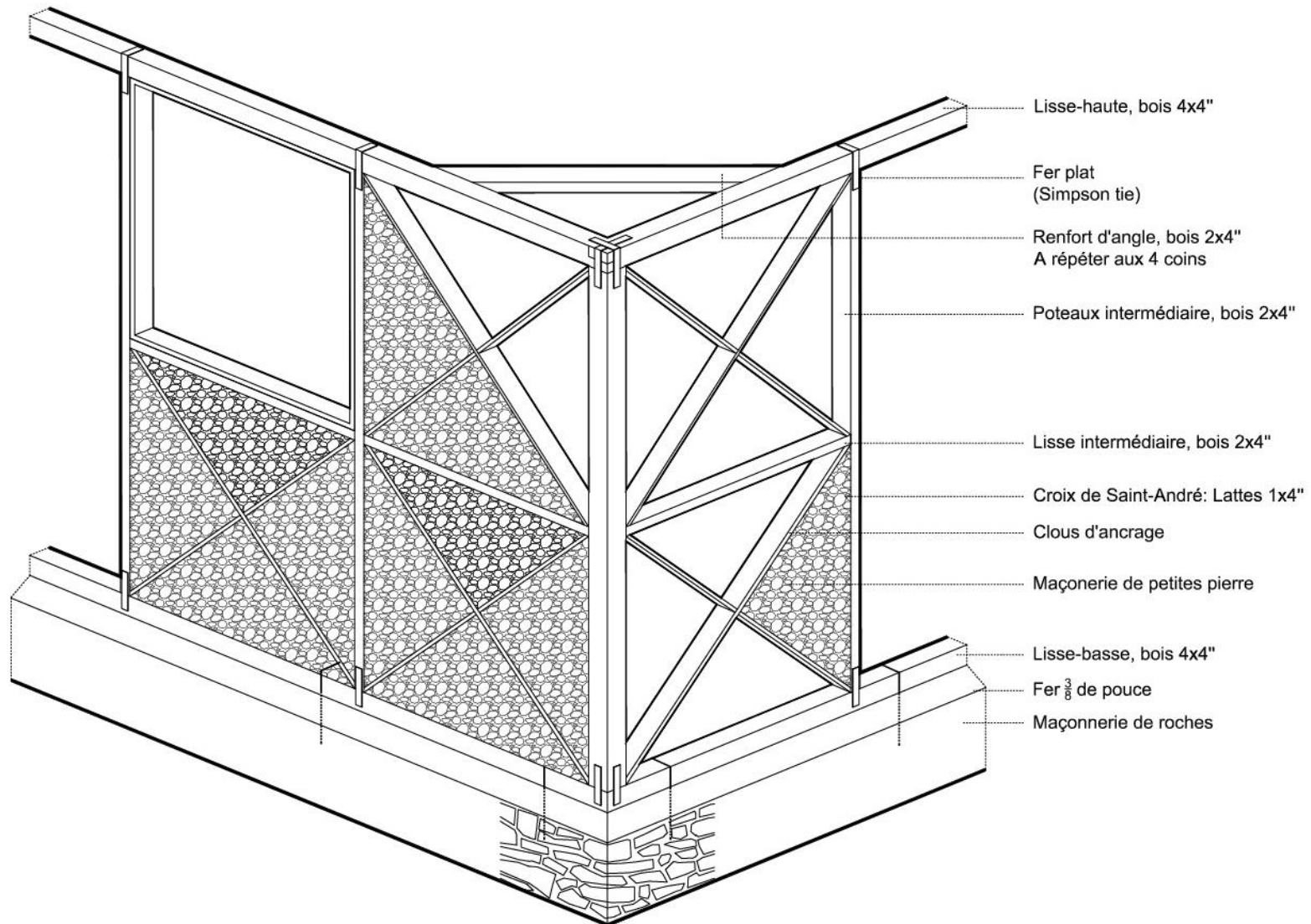
	maison					Maison : 8 pièces de 5,80 ml = 46,40 ml	
3.8	Triangulation Horizontal	Unités	8	xxx	HTG xxx	Lattes en bois pour le renforcement et la triangulation du plan horizontal du toit 2x4 ", reliées par des plaques métalliques et des clous. 8 unités de 0,55 ml = 4,40 ml	
COUT TOTAL 3eme CHAPITRE					HTG xxxx		
CHAPTER 4: CERRAMIENTO y CUBIERTA							
4.1	Bardage de maçonnerie	M ²	10,6 0	xxx	HTG xxx	Bardage verticale de maçonnerie de 10 cm avec mortier de ciment.	
4.2	Formation du toit avec tôle galvanisée	M ²	25,9 0	xxx	HTG xxx	Panneau de toiture en tôle galvanisée ondulée de x mm d'épaisseur, avec des chevauchements entre 15 et 20 cm entre les tôles, directement ancrés avec des clous à tête ronde plate avec rondelle. Couverture de maison = 32,60 m ² Couverture de porche = 6,36 m ²	
COUT TOTAL 4ema CHAPITRE					HTG xxxxx		
CHAPTER 5: CARPINTERÍA							
5.1	Portes	Unités	2	xxx	HTG xxx	Porte en bois à lattes de 1"x4" et creuse de 205 cm de haut x 92 cm de large, avec panneau à charnières en bois traité, avec charnières en métal et fermeture de base.	

5.2	Fenêtres	Unités	4	xxx	HTG xxx	Fenêtre à lattes en bois de 1"x4" et ouverture de 70 cm de haut x 92 cm de large, avec volet en bois traité avec 2 vantaux à charnières, avec charnières en métal et fermeture de base		
COUT TOTAL 5eme CHAPITRE			HTG		xxxx			
BNF NAME :					IOM ENG. :			IOM Focal Point :
Date :					Date :			Date :
Signature :					Signature :			Signature :

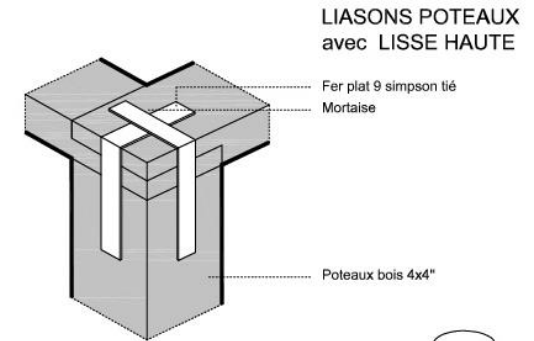
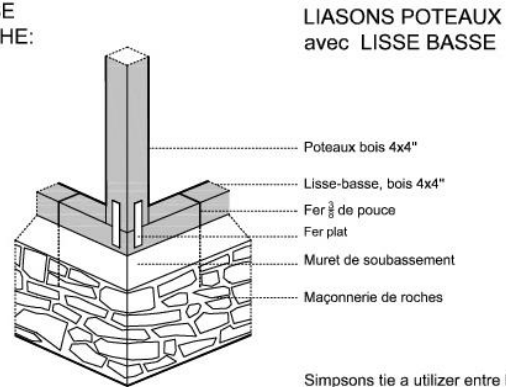
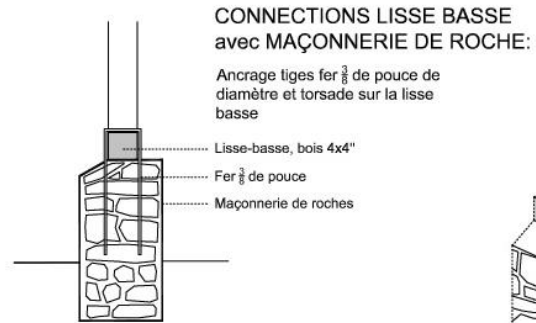
C. PLANS ET DESSINS TECHNIQUES : TOILETTE



ELEVATION, CONNEXION, MORTAISE, CROIX DE SANIT-ANDRE



CONNEXIONS MAÇONNERIE, LISSE BASSE, LISSE HAUTE

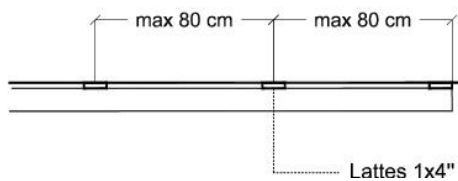
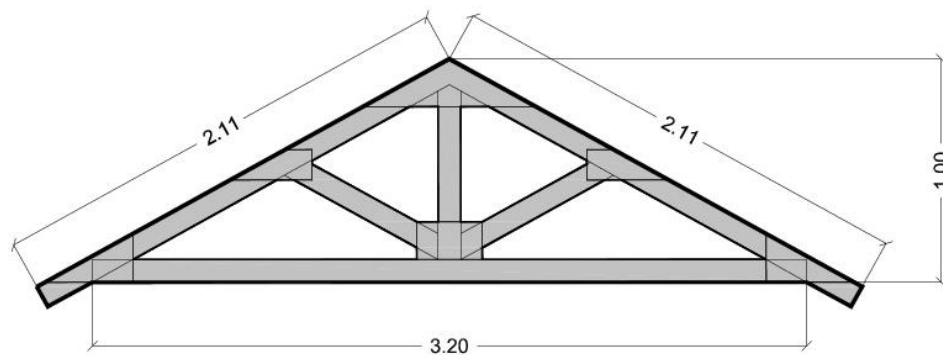


Simpsons tie à utiliser entre les lattes et les transverses, les fermes et la lisse-haute



TOITURE

FERME DE LA CHARPENTE DE LA TOITURE

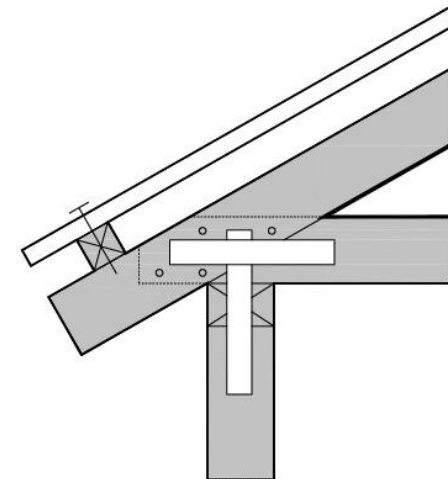


Tôle galvanisée, ondulée, jauge 26



Distance entre les clous

CONNEXION FERME ET ELEVATION



E. PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

Introduction

Les partenaires du Shelter Cluster utilisent généralement une approche centrée sur la communauté dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Le présent document cumule les étapes mises en place par leurs équipes d'engagement communautaire pour garantir la compréhension et la pleine participation de la communauté dans la mise en œuvre des activités du projet. Celles-ci sont :

- La rencontre de lancement du projet ;
- Le processus de sélection des familles bénéficiaires ;
- Le processus de sélection des éventuels contractuels, notamment les maçons, charpentiers ou tout autre ouvrier qualifié ;
- Les engagements spécifiques.

Certains cas spécifiques survenus lors de la réalisation des activités sont, suivant le cas, gérés de manière communautaire.

E.1 RENCONTRE DE LANCEMENT

Lors d'une visite exploratoire de la zone d'intervention du projet, commune ou localité, les représentants de la communauté sont identifiés et invités à une rencontre de lancement du projet. Ces derniers sont :

- Les autorités locales : membres du cartel municipal, les CASEC, ASEC
- Certains notables : professeurs d'école, prêtres, pasteurs, hougans, grands commerçants
- Les leaders de la société civile organisée : OCB, associations de techniciens, etc.

Lors de cette rencontre, l'historique du projet est présenté, notamment les problèmes observés et les solutions proposées, ces dernières étant détaillées à travers les diverses activités à mettre en œuvre. Le processus visant à engager la communauté est également présenté.

Sélection de bénéficiaires

À travers un processus de quatre (4) étapes, les partenaires du Shelter Cluster cherchent à assurer que les familles les plus vulnérables de la communauté, répondant aux objectifs du projet, soient ciblées. Ces étapes sont :

- 1- Le ciblage
- 2- La sélection au premier degré
- 3- La pré-sélection suivant les critères et conditions d'éligibilité
- 4- La sélection définitive (ou validation)

Ciblage

Les problèmes soulevés, auxquels le projet cherche apporter des solutions, affectent généralement une grande majorité de la population de la zone d'intervention, surtout dans les quartiers défavorisés, péri-urbains ou en milieu rural. D'où la nécessité d'établir une stratégie de sélection de bénéficiaires fiable, participative et transparente, permettant de servir les plus vulnérables à partir des critères de sélection bien élaborés liés à l'orientation du projet. Il est également important de chercher la participation de la communauté à travers ses différentes composantes.

Conditions de ciblage

Ceux-ci sont donc élaborés en fonction de l'orientation du projet. Les familles ciblées doivent tout d'abord habiter la zone d'intervention et répondre aux conditions ou situations auxquelles le projet cherche à apporter des solutions, comme détaillé ci-dessous :

- Familles affectées par l'occurrence d'une catastrophe naturelle :
 - Maisons endommagées pouvant être réparées ;
 - Maisons nécessitant une reconstruction ;
- Personnes n'ayant jamais eu accès à une formation professionnelle
- Techniciens expérimentés formés sur le tas ;

Accompagnée des représentants de la communauté, tels que décrit plus haut, l'équipe d'engagement communautaire procède à l'identification ou au ciblage des familles, à ce stade, potentiellement bénéficiaires. Le nombre de famille ciblées devra correspondre aux critères de pré-sélection

La pré-sélection

La pré-sélection consiste surtout à traiter les données recueillies pour chacune des familles lors du ciblage. Ce traitement est réalisé selon les critères de sélection préalablement définis et présentés aux représentants de la communauté lors de la rencontre de lancement. Ces derniers, s'articulant toujours autour des standards de SPHERE, permettent de faire une priorisation des familles vulnérables et garantissent (dans le cas d'un projet de construction ou de réparation de maisons) des travaux de construction de qualité. Ces critères se réfèrent à :

- Vulnérabilité sociale :
 - Compter parmi ses membres des personnes souffrant de handicap physique, sensoriel ou mental ;
 - Avoir un mineur pour chef de famille ;
 - Être une famille monoparentale dirigée par une femme ;
 - Être une famille nombreuse (avec 5 enfants de moins de 16 ans) ;
 - Compter parmi ses membres une femme enceinte ou une mère allaitante ;
 - Être une famille ayant à sa charge un enfant orphelin ou abandonné ;
 - Avoir l'âge de la retraite.
- Vulnérabilité économique
 - Revenu en dessous du seuil de pauvreté (inférieur ou égal à 2 US/jr) ;
 - Être au chômage ;
 - Être dépourvu de support financier venant des familles de l'étranger.
- Conditions d'éligibilité techniques et environnementales
 - Le mode d'utilisation de la maison ;
 - La forme et la superficie du terrain ;
 - La structure du bâtiment initial ;
 - L'emplacement du bâtiment :
 - Un sol de type ferme, ou rocailleux ;
 - Un sol plat sans grande inclinaison ;

- Positionnement (plaine, sommet d'une colline, sommet).

Lors du ciblage, à l'aide d'un questionnaire établi sur des tablettes électroniques, formatées à l'aide de *Kobo Toolbox*, les familles visitées sont invitées à répondre à des questions relatives aux critères correspondant à l'orientation et/ou aux objectifs du projet. Des scores ont été préalablement attribués à ces différents critères et conditions d'éligibilité. Les données ainsi recueillies sont analysées et traitées à l'aide du logiciel Excel. Les familles ayant obtenu les plus forts scores en répondant à l'ensemble de ces questions constituent les éventuels bénéficiaires du projet, à savoir les bénéficiaires présélectionnés. En effet, le score total cumule celui des vulnérabilités sociale et économique, ainsi que celui des conditions d'éligibilité techniques et environnementales, les trois types de vulnérabilité évoluant dans le même sens : plus le score est élevé, plus la famille est vulnérable.

Dans le cas d'un projet spécifique de réparation et/ou de reconstruction de maisons, une évaluation détaillée des maisons affectées est effectuée, sur la base du formulaire ATC45. Dépendamment du nombre de familles à servir, la collecte de données peut se faire manuellement.

Sélection finale

La sélection finale, au regard de ce qui précède, est surtout une priorisation mécanique. En effet, elle prend en compte le résultat du traitement des données, classées suivant les scores obtenus. Cependant, elle peut se révéler fautive si on ne prend pas en compte la réalité quotidienne de la communauté en question. Y étant étrangers, les membres de l'équipe d'engagement communautaire ne peuvent vraiment s'en tenir uniquement à ces données pour finaliser le processus de sélection. Voilà pourquoi deux nouvelles étapes sont ajoutées au processus : la validation et la vulgarisation.

Validation

La liste des familles présélectionnées, éventuelles bénéficiaires, une fois traitée et priorisée, est retournée dans la communauté pour être validée. Au cours d'une assemblée réunissant les autorités locales et des leaders communautaires et autres

entités de la société civile, la liste des familles présélectionnées est exposée aux commentaires et suggestions. Les commentaires les plus pertinents sont pris en considération pour finaliser la liste. En cas de déperdition, ou de rejet d'une ou des familles présélectionnées, on a recours à la liste d'origine pour compléter la quantité recherchée. Un procès-verbal dûment signé par les participants, dont copie est laissée à l'autorité locale compétente, clôture la séance de validation.

Divulgateion

La liste finale des bénéficiaires sera d'une part acheminée vers les autorités locales, d'autre part affichée sur les édifices publics où les noms des bénéficiaires seront exposés dans leurs sections communales respectives pour une diffusion massive de l'information.

E.2 SÉLECTION DE CONTRACTUELS

Pour la mise en œuvre de travaux de construction (nouvelle construction de maisons ou réparation), le processus de sélection des contractuels diffère suivant qu'il s'agit d'un recrutement stricto sensu ou d'une formation pour l'emploi.

Cependant, quel que soit le projet, la sélection des contractuels cherche à garantir un service de qualité dans un temps record ainsi que la disponibilité de personnes ressources capables d'intervenir dans la communauté en cas de catastrophes. Voilà pourquoi les personnes à recruter doivent dans tous les cas remplir une condition primordiale, à savoir, être domiciliées dans la communauté (localité, section communale ou commune suivant le projet).

Recrutement de travailleurs qualifiés

Annonce.

Dans le cas du recrutement d'un grand nombre d'ouvriers qualifiés (contremaîtres, maçons ou charpentiers) qui auront la responsabilité de mettre en place une ou plusieurs équipes de travail, un avis de recrutement est diffusé à travers toutes les sections communales de la ou des communes d'intervention du projet. L'avis est affiché sur les bâtiments publics et autres lieux de passage pour être porté à la connaissance de tout le monde. Ce document contient, entre autres :

- Le titre du poste à couvrir
- Le lieu de la réalisation des travaux

- La période des activités
- Description des tâches à accomplir
- Exigences au moment de l'enregistrement
- Date de l'enregistrement
- Les compétences et aptitudes requises.

Évaluation

Les candidats enregistrés sont soumis à une évaluation de compétences et établissent leur aptitude à satisfaire aux obligations du poste. L'évaluation de compétence est faite en prenant en compte le niveau d'éducation initiale des candidats. Le test est un QCM avec un format vrai/faux à cocher. Une courte entrevue permet d'établir l'intérêt de l'ouvrier pour sa communauté et l'assurance de sa présence régulière sur le chantier.

Recrutement dans le cadre d'une formation suivie d'embauche

Annonce et enregistrement

Il s'agit dans ces cas-là d'un projet de renforcement de capacités d'une localité ou d'une commune, permettant à celle-ci de pouvoir répondre elle-même aux premières urgences dans le cas de catastrophes naturelles. L'avis de recrutement divulgué de la même façon, stipule clairement dans ce cas les conditions pour qu'une candidature soit éligible et enregistrée. Celles-ci sont :

- La volonté de participer régulièrement à la formation
- La domiciliation obligatoire dans la communauté
- Être disponible pendant toute la durée des travaux
- Avoir une certaine expérience en maçonnerie et charpenterie traditionnelles pratiquées dans la communauté.

Les candidats dont les dossiers ont été enregistrés peuvent poursuivre le processus, et passer à l'évaluation.

L'enregistrement se fait en remplissant un formulaire préparé à cet effet au lieu et la date indiqués dans l'avis. Il permettra aux intéressés de fournir des informations concernant leur identité, leur niveau d'études/formation, leurs expériences de travail et autres informations jugées utiles. Dépendamment du temps disponible et du nombre de personnes à former et à embaucher, les étapes d'enregistrement et d'évaluation peuvent être réalisées le même jour.

L'évaluation

L'évaluation dans ce cas permet de prioriser les candidatures, et d'établir les capacités minimales qui peuvent être renforcées dans le cadre du projet. Elle tient compte de la capacité technique relative aux métiers de la construction et également du leadership du « boss » /contremaître à gérer une équipe sur le chantier. De la même façon que précédemment, le candidat est soumis à une évaluation (orale/écrite) sur les techniques de base en maçonnerie et charpenterie. Pour faciliter l'évaluation de certains "boss" expérimentés mais ayant un très faible niveau d'éducation classique, celle-ci est faite à l'oral. Pour des raisons de proximité et logistiques, les postulants sont regroupés en fonction de leur localité ou section communale de provenance.

Collecte et analyse des données

La collecte des données peut se faire manuellement ou de façon numérique à travers des questionnaires. À l'ère de la technologie, la collecte électronique est priorisée pour l'optimisation des ressources et la sécurité des données. Un questionnaire dressant le niveau de connaissances du contremaître/« boss » relatives aux domaines de la construction est élaboré. Il est numérisé, puis les données sont envoyées sur un compte via une plateforme (par exemple, *KoboTool Box*).

Une fois la collecte achevée, les données sont automatiquement sauvegardées sur ledit compte et prêtes pour le traitement.

Dans le cadre du traitement et de l'analyse des informations collectées, les données sont transférées sur le logiciel SPSS et sont résumées par des graphiques générés par Microsoft Excel au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête, logiciel à partir duquel se font les analyses et la finalisation de la liste complète des bénéficiaires retenus répartis par commune et par section communale.

Validation

La liste des « boss » /contremaîtres, une fois traitée, est retournée dans la commune pour être validée. Au cours d'une rencontre avec les autorités locales et les leaders communautaires, les éventuels « boss » seront soumis à des commentaires et à des suggestions. On prendra en considération ceux qui sont pertinents pour finaliser la liste. Il est important de clôturer la séance de validation procès-verbal dûment signé par les participants.

Formation

Les candidats retenus (« boss » /contremaîtres) sont admis aux séances de formation qui, suivant le cas, peuvent être de type chantier-école ou formation en salle.

Engagements spécifiques et résolution de conflit

Engager la communauté de manière transparente dans tout le processus de mise en œuvre des activités du projet est bénéfique à bien des égards. Ceci permet non seulement de gagner la confiance et l'accompagnement de la communauté, mais aussi de résoudre facilement et pacifiquement les éventuels conflits. C'est pourquoi les partenaires du Shelter Cluster procèdent à l'établissement d'accords ou de protocoles d'entente en présence des autorités locales et autres notables de la communauté pour des cas spécifiques :

- Protocole fixant les responsabilités des partenaires et celles du bénéficiaire dans le cadre d'un projet
- Protocole entre un propriétaire et un locataire garantissant la jouissance par le locataire d'une maison fraîchement réparée dans le cadre du projet
- Protocole interdisant l'éviction d'un membre de la famille dont le degré de vulnérabilité a justifié la sélection de ladite famille.

Conclusion/recommandations

Loin d'être suffisante, cette approche visant l'engagement de la communauté a jusqu'à présent permis aux partenaires d'obtenir le plein accompagnement de la communauté dans la mise en œuvre transparente des projets. C'est aussi un palliatif aux difficultés à obtenir l'implication de la communauté en amont, c'est-à-dire dès le montage même du projet. En effet, la période d'annonce de la disponibilité de certains financements est si courte que ce travail en amont ne peut se faire en bonne et due forme. À cet effet, il est important que les partenaires développent davantage de capacités leur permettant de travailler avec les potentielles communautés d'intervention, de façon à obtenir des cahiers des charges des problèmes auxquels sont confrontées les populations desdites communautés.



II.3 SENSIBILISATION ET FORMATION EN BBS

A. QUE SIGNIFIE "BUILD BACK SAFER" (BBS)

Le BBS a remplacé l'approche «*Build Back Better*» (BBB) car ce qui constitue une « meilleure » maison est en grande partie un jugement de valeur.

Build Back Safer (BBS) implique des principes pour la construction de structures afin d'améliorer leurs capacités à résister aux aléas. Cela implique également de travailler avec les occupants des bâtiments pour répondre à des incidents.

Build Back Safer (BBS) reconnaît les mécanismes d'adaptation et les méthodologies de construction traditionnelles qui sont au cœur de l'architecture vernaculaire ; par conséquent, les interventions de logement devraient respecter et promouvoir les expressions de l'identité culturelle et des modes de vie en utilisant des matériaux, des conceptions et des technologies disponibles localement.

B. QUELLE EST L'APPROCHE DU GROUPE DE TRAVAIL DE LOGEMENT SUR LE "BUILD BACK SAFER" (BBS) ?

L'ampleur des logements endommagés et détruits par l'impact de l'ouragan Matthew provenait de divers facteurs qui expliquaient l'affaiblissement de la résilience des logements et des établissements communautaires. Il englobe des matériaux de construction de mauvaise qualité, des ressources rares pour une bonne priorisation des logements, des pratiques de construction faibles, la disparition des connaissances traditionnelles ou une mauvaise maintenance des bâtiments.

Le suivi actuel de la restauration des logements indique que les gens reconstruisent avec un minimum de ressources et avec les mêmes méthodes de construction qu'auparavant. Les améliorations sans considération des principes de *Build Back Safer* conduiront à des structures plus faibles, augmentant la vulnérabilité des établissements, et des maisons touchées par des ouragans ou des catastrophes naturelles futurs.

La stratégie du Groupe de travail sur les logements en Haïti vise à garantir qu'il existe une approche cohérente pour renforcer la compréhension et la diffusion des principes de *Build Back Safer*, afin que le pays puisse mieux résister aux risques futurs.

C. "BUILD BACK SAFER" ET LA COMMUNICATION AVEC LES COMMUNAUTÉS AFFECTÉES

L'intégration des principes sectoriels *Build Back Safer* (BBS) devrait être considérée comme une priorité pour la sensibilisation aux logements sûrs, les programmes de formation et les programmes de restauration des logements.

À la suite de la réunion du groupe de travail technique (GTT) organisée le 20 mars 2017 avec 17 partenaires clés du groupe de travail sur les logements, ces principes du BBS prennent en compte 3 groupes clés (1) Site et emplacement, (2) Conception

et planification (forme, qualité des matériaux, expertise et maintenance), (3) Structure - (Fondation, Mur, Toiture, Contreventement, Connexions).

Ces principes ont été transférés dans des messages clés et traduits en créole afin d'être bien compris par les communautés et les non-spécialistes. Ces messages ont été diffusés auprès de la population touchée par le biais de campagnes de communication utilisant les médias et les moyens de diffusion les plus appropriés, à savoir les publicités radio, les vidéos PSA, les médias sociaux, la messagerie texte, la mobilisation communautaire, le théâtre, la projection mobile, la presse écrite ou les affiches. Cette campagne vise en particulier à atteindre ceux qui n'ont pas pu être aidés par un soutien des agences humanitaires.

D. PROGRAMMES DE FORMATION "BUILD BACK SAFER" ET SENSIBILISATION SUR LES LOGEMENTS SÛRS

Ces principes sont rationalisés à travers les divers programmes de formation pour les travailleurs qualifiés et non qualifiés, et des séances de sensibilisation sur les logements sûrs auprès des communautés, séances que les partenaires du groupe de travail continueront de mettre en œuvre pour soutenir les efforts de relèvement des ménages et des communautés touchés.

Le groupe de travail sur le logement a organisé une formation de sensibilisation en créole sur les pratiques locales de construction avec 10 formateurs et 41 participants issus du personnel technique des agences humanitaires, du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) et des représentants de la Mairie de Jérémie. L'événement s'est tenu au Centre de Formation Professionnelle de Jérémie et a été facilité par l'organisation CRAterre et ses partenaires haïtiens, qui ont une expérience dans les principes de *Build Back Safer* dans le contexte haïtien, en particulier dans les établissements ruraux. Les formateurs de formateurs s'associeront au groupe de travail sur les logements afin de former des constructeurs locaux dans les régions éloignées par le biais de centres de formation satellites.

Le projet des centres de formation satellites vise à mettre en œuvre des programmes de formation dans les communes les plus affectées de Grande Anse, à soutenir la formation d'au moins 500 travailleurs qualifiés et non qualifiés, à sensibiliser les communautés et à servir de centres de ressources pour la diffusion de matériel de campagne de communication sur le *Build Back Safer*.

La formation technique *Build Back Safer* vise à soutenir l'auto-relèvement et la

reconstruction des communautés en améliorant la compréhension par les « boss » maçons, les charpentiers et les constructeurs des méthodes de construction "*Build Back Safer*" dans les villages et les établissements. Par le "learning by doing", ces membres de la communauté formés seraient alors plus capables d'aider d'autres ménages à reconstruire des logements plus solides et plus résilients.

Il est impératif que les initiatives de rétablissement menées par le propriétaire-constructeur soient éclairées par les principes de "*Build Back Safer*" ; par conséquent, le financement de la formation et la sensibilisation restent une priorité absolue pour le rétablissement.

Différents supports didactiques et des présentations effectuées par les organisations ont été utilisés pour la Formation du personnel.

Documents de référence

- [Groupe technique / TWiG. Messages clés pour une reconstruction plus sûre Build Back Safer](#)
- [Mallette Pédagogique pour l'Amélioration des Architectures Rurales en Structure Porteuse en Bois dans le Département du Sud-est d'Haïti](#)
- [Module sur la Mise en Œuvre de la Toiture en Bois des Maisons Courantes en Haïti](#)
- [Build Back Safer Campaign](#)

E. BUILD BACK SAFER MESSAGES CLES

1	<p><i>Pou nou pa pèdi tout sa nou genyen, toujou chwazi yon bon kote pou nou fè konstriksyon. Menm jan ou pa ka chita sou yon chèz ki gen pye kase, fòk ou konstri sou yon bon teren pou w genyen kè poze.</i></p> <p>Parce qu'on ne veut pas perdre tout ce qu'on a du jour au lendemain, comme tu n'irais pas t'asseoir sur une chaise fragile, il faut toujours choisir un bon terrain pour construire afin d'être tranquille.</p>
1A	<p><i>Yon bon teren se yon teren ki plat epi kote tè a solid. Toujou chwazi yon kote ki pa zòn a risk, kote ki pa gen dlo kap pase, ki pa twò pre lariyè, ki pa twò pre lanmè, ki pa sou pant ki rèd. Toujou swiv règ otorite leta sou ki kote nou dwe konstwi.</i></p> <p>Un bon terrain, c'est un terrain qui est plat et stable et qui n'est pas dans une zone à risque: pas là où l'eau passe, pas trop près des rivières et pas trop près de la mer, et pas sur des pentes raides. Suivez toujours les règles des autorités de l'État pour savoir où on doit construire ou pas.</p>
2	<p><i>Pou kay ou dire pi lontan fè li ak bon materyo, chwazi yon bòs ki byen konnen règ konstriksyon yo, epi toujou pase men nan kay la.</i></p> <p>Une maison qui dure et résiste bien, c'est une maison qui est bien construite et bien entretenue.</p>
2A	<p><i>Byen depanse kòb ou pou w pa regrèt demen: achte bon kalite materyo epi pito w kòmmanse konstwi pi piti, men ou konstwi byen.</i></p> <p>Il vaut mieux bien dépenser son argent pour ne pas regretter demain : achetez de bons matériaux et commencez d'abord par construire petit mais bien.</p>
2B	<p><i>Si yon moun pa konn kondwi, eske w ap lage machin ou nan men l ? Menm jan tou, nan konstriksyon gen règ pou n swiv pou kay la solid e an sekirite. Kidonk toujou pran moun ki konn sa l ap fè a byen.</i></p> <p>Tu ne vas pas confier le volant de ta voiture à quelqu'un qui ne sait pas conduire! De la même manière, quand on construit, il y a des règles à suivre pour que les maisons soient solides et en sécurité. Donc choisissez toujours des gens qui connaissent les principes de la construction.</p>
2C	<p><i>Lè ou pran swen kay la, sa fè li rete djanm e dire pi lontan. Kidonk pa tann kay la fin depafini nan men w pou repare le pentire</i></p> <p>Bien prendre soin de sa maison et la maintenir en bon état lui permettra de rester solide et de durer plus longtemps. Donc n'attendez pas que la maison se dégrade trop pour la réparer, l'entretenir, la repeindre.</p>
3	<p><i>Menm jan ak yon moun ki djanm e byen kanpe, yon kay solid se yon kay ki gen pye solid, kò solid, tèt djanm, epi ki gen tout manb byen mare youn ak lòt, soti nan fondasyon rive nan tèt.</i></p> <p>Comme une personne qui est forte, une maison forte, c'est une maison, qui des pieds à la tête, est bien forte et se tient droite.</p>

3A	<p><i>Yon kay ki gen pye frajil ka kraze fasil. Se pou tèt sa fòk nou fè bon baz pou kay la. Sa vle di pa plante bwa poto yo nan sol konsa. Fòk nou pwoteje yo kont dlo ak bèt ki ka pike yo. Si nou kapab, konstwi yon baz an beton ak wòch epi byen mare poto yo ak baz la.</i></p> <p>Si les pieds de la maison sont faibles, la maison peut être facilement endommagée, donc il faut bien protéger la base de la maison.</p>
3B	<p><i>Mi kay yo jwe yon gwo wòl nan fòs kay la. Fòk nou ranfòse yo ak bwa kap travèse yo epi respekte bon melanj masònri.</i></p> <p>Les murs jouent un rôle important dans la force de la maison ; on doit les renforcer avec des bois en travers (contreventements) et respecter le bon mélange pour la maçonnerie.</p>
3C	<p><i>Lè kwen kay yo pa byen fèt, yo ka ouvri fasil lè tè a tranble oswa lè gen gwo van. Kidonk fòk nou ajoute pyès nan ang yo pou byen mare kwen yo.</i></p> <p>Quand les coins d'une maison sont mal faits, ils peuvent s'ouvrir facilement quand il y a un tremblement de terre ou des vents violents. Donc pour bien les attacher il faut rajouter des pièces dans les angles.</p>
3D	<p><i>Gen plizyè fason pou mare bwa yo ansanm : nou ka ajoute pyès an fè, oswa nou ka fasonnen bwa yon jan pou yo ka marye youn ak lòt.</i></p> <p>Toutes les parties dans la maison doivent être bien connectées les unes aux autres. Il y a plusieurs façons de bien connecter les choses entre elles : rajouter des pièces en fer ou sculpter le bois pour faire rentrer les parties les unes dans les autres.</p>
4	<p><i>Pou yon tèt kay an tôle pa vole, fòk li djanm : sa vle di fòk li fèt ak bon materyo, tout chapant lan dwe byen mare ansanm epi ak rès kay la.</i></p> <p>Pour que les toits en tôle ne s'envolent pas, il faut que le toit soit fort et bien attaché au reste de la maison. Avec une charpente bien attachée et des bons matériaux.</p>
4A	<p><i>Pou yon twati ki kouvri ak tôle kenbe fèm fòk li gen : 1. yon chapant ki fèt ak materyo solid. Sa vle di yon chapant ki gen ase bwa, ki gen bon epesè, ki pa twò mens, ki byen mare ak sang epi lòt eleman yo. 2. yon tôle ki gen bon epesè epi ki byen tache pou l ka reziste lè gen gwo van. 3. yon fòm ak kat pant ki pi bon toujou.</i></p> <p>Pour faire un toit fort, il faut : 1. une bonne charpente : suffisamment de bon bois de bonne taille, bien fixé avec des sangles et des bonnes attaches, 2. une tôle de bonne épaisseur et bien attachée, capable de résister aux vents. 3. Une toiture avec 4 pans est plus efficace.</p>
4B	<p><i>Fòk twati galri a separe de rès twati kay la, konsa, lè gen gwo van, gen chans pou tout tèt kay la pa vole ale.</i></p> <p>Le toit de la galerie doit être séparé du reste du toit de la maison. S'il y a beaucoup de vent, tu ne perdras pas le toit de ta maison.</p>



**Haiti Shelter and
NFI Working Group**
Coordinating Humanitarian Shelter

BON KONSÈY POU NOU KA BATI KAY NOU PI BYEN

1

A SEKIRITE SOU CHANTYE

FÒK NOU TOUJOU METE :

- 1-KAS
- 2-LINÈT
- 3-BÒT
- 4-GAN
- 5-JILÈ
- 6-KACHET POU SYÈ



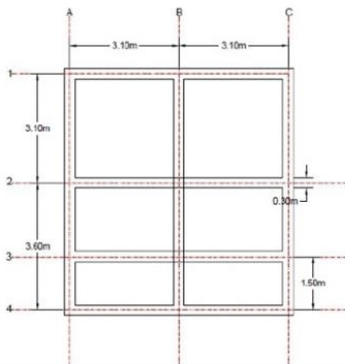
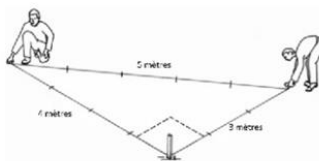
YON BWAT KI POU BAY PREMYE SWEN



B INPLANTASYON

ZOUTI AK MATERYÈL NESESÈ

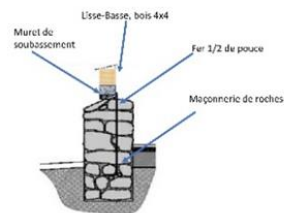
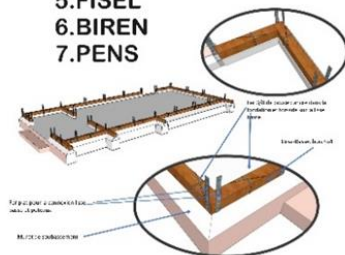
- 1-FISÈL
- 2-BWA DU
- 3-KLOU 2"
- 4-LAT (1"X 4"X16")
- 5-MATO CHAPANT
- 6-MAS (5LIV)
- 7-EGOYIN (SI)
- 8-MANCHÈT
- 9-NIVO
- 10 -EKÈ
- 11-MAKE
- 12-KREYON



C FONDASYON

ZOUTI AK MATERYÈL NESESÈ

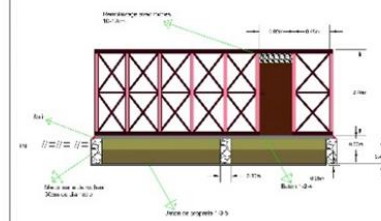
- 1. TIWÈL
- 2. FLÒT
- 3. PÈL
- 4. MATO MASON
- 5. FISÈL
- 6. BIREN
- 7. PENS



Connections de la lisse Basse avec la Maçonnerie de roche: Ancre Tiges Fer 3/8 de pouce de diamètre

D KÒ KAY LA

- 1- fok poto yo pa depase 1m kom distans (0.9m a 1m)
- 2-Toujou mete bwa 4x4 tout kot ki gen ouvèti
- 3-Toujou mete kontrevantman nan kay la (sitou nan kwen yo)
- 4-Toujou ranfose ang yo



ZOUTI AK MATERYÈL NESESÈ

- 1-Mato
- 2-Goyinn
- 3-Eke
- 4-Sizo bwa
- 5-Vilbreken
- 6-Rabo oubyen Gale
- 7-Nivo



BON KONSTRIKSYON AP EDEW SOVE LAVIW AK LAVI FANMI W



Inyon Ewopeyèn
Pwotektasyon Sivil
Ak Ed Imanitè



IOM • OIM



Habitat for Humanity
Habitat pour l'humanité
Haiti



CESVI



**Haiti Shelter and
NFI Working Group**
Coordinating Humanitarian Shelter

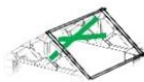
BON KONSÈY POU NOU KA BATI KAY NOU PI BYEN

2

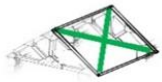
E TET KAY LA

ZOUTI AK MATERYÈL NESESÈ

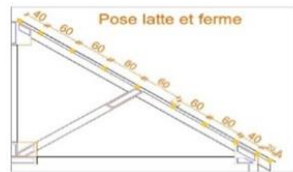
- 1-Mato
- 2-Goyinn
- 3-Eke
- 4-Sizo bwa
- 5-Vilbrekin
- 6-Rabo/Gale
- 7-Nivo



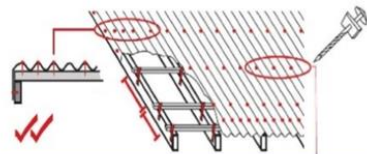
Cont. Plan vertical



Cont. dans le plan de la toiture

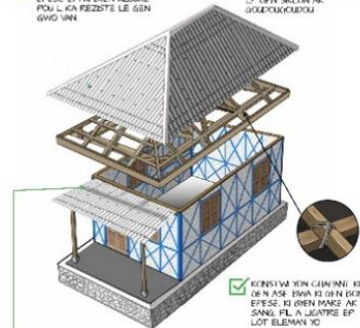


Pose latte et ferme



F FONDASYON KO AK TET KAY LA

- ✓ IL DÈS TÒL KI GEN BON EFÈS: EP KI BÈN KLOJE POU L'KA PRIZISTE LE GEN GWO VNI
- ✓ PO TET KAY LA A 4 VNI AN'AN P' SOE D' L'P' KI OZAN L' GEN SIKLON AK GOUZOUKOUZOU



- ✓ KONSIYA VON GEMINI KI OÈN ASE BWA KI BÈN BÈN EFÈS: KI OÈN PANSE AK SANG, PL A JANTRE EP LOT ELEMAN YO
- ✓ SI INKI TVATI GALE KAY LA AK TVATI PRINSEPI KAY LA, SI TVATI GALE A SEPÈS AK TVATI PRINSEPI KAY LA LAP PI OÈSIL POU TET KAY LA DETACHE LE GEN GWO VNI

G KLWAZON KAY LA

AK ROCH



AK PLANCH / PALMIS



KLISAD



H KALITE MATERYO

MOVE AK BON KAUTE



BON KONSTRIKSYON AP EDEW SOVE LAVIW AK LAVI FANMI W



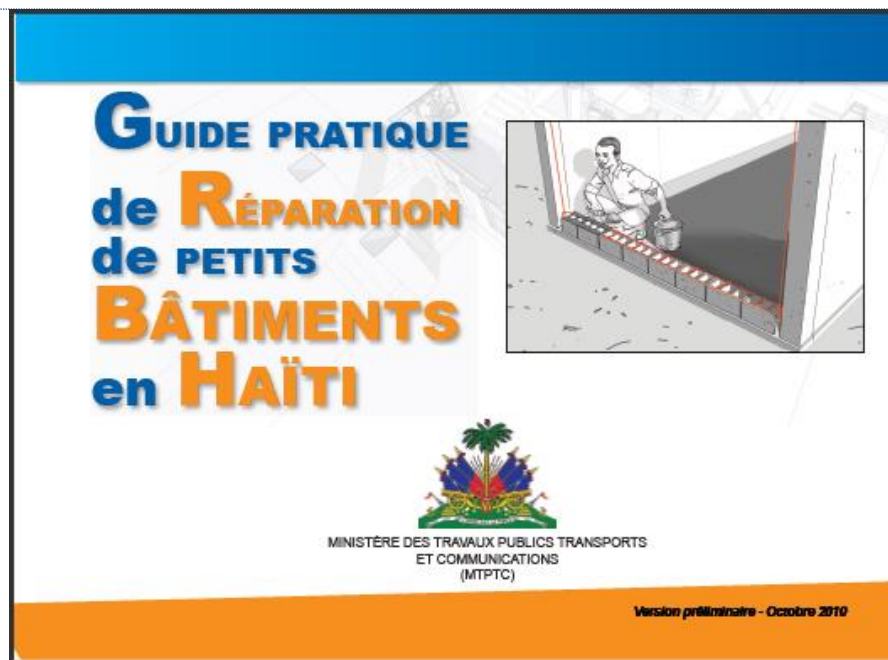
Inyon Ewopeyèn
Pwoteksyon Sivl
AK Ed Imaratè



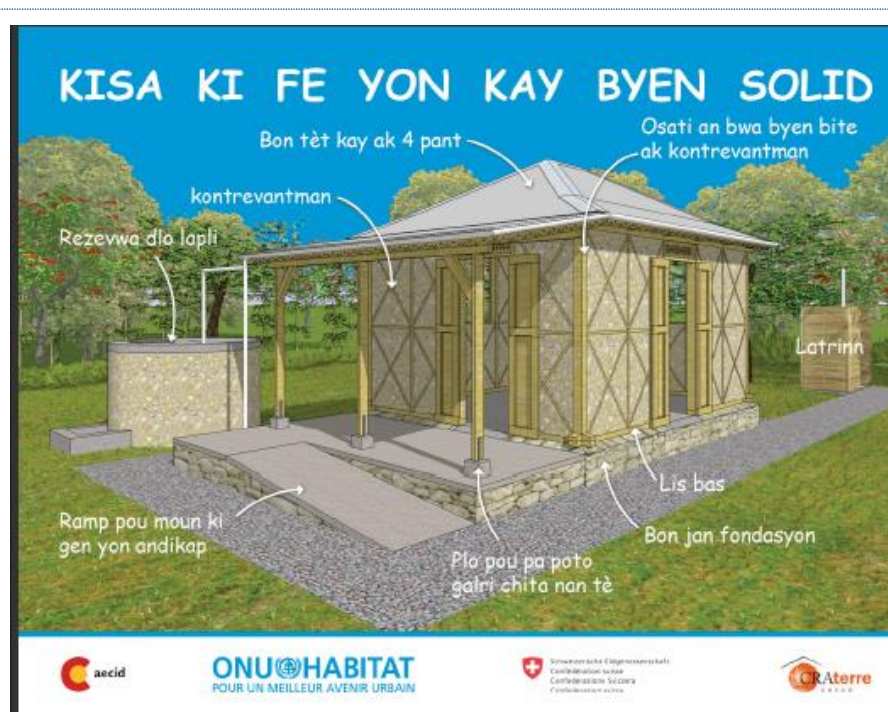
IOM • OIM



Les principaux manuels utilisés par le Shelter Working Group sont présentés ci-dessous. Le lien vers les documents se trouve dans la partie **Documents de Référence** à la fin de chaque chapitre.



Guide Pratique de Réparation de Petits Bâtiments en Haïti.
MTPTC. 2010



Kisa Ki Fe Yon Kay Byen Solid. ONU Habitat. AECID. 2014

Haiti Shelter and NFI Working Group
Coordinating Humanitarian Shelter

MODULE DE LA TOITURE LEGERE


**MODULE SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA TOITURE EN BOIS
DES MAISONS COURANTES EN HAÏTI**



Logos at the bottom include: Haiti Shelter and NFI Working Group, UCLBP, IOM + CIM, USAID, and the European Union.

Module sur la Mise en Œuvre de la Toiture en Bois des Maisons Courantes en Haïti. UCLBP. Haïti Shelter Working Group


GID BON PRATIK KONSTRIKSYON
NAN GRANDANS | AYITI



Logos at the bottom include: CRAterre and International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies.

Gid Bon Pratik Konstriksyon. Nan Grandand Ayiti. IFRC. 2014

Gid pou konstwi kay pi solid



Logos at the bottom include: Swiss Confederation, MPTC, and other organizational logos.

Gid Pou Konstwi Kay Pi Solid. MTPTC

Centre International de la construction en terre
International centre for earth construction


**MANUEL TECHNIQUE POUR
L'AMELIORATION DES ARCHITECTURES RURALES EN STRUCTURE PORTEUSE EN BOIS
DANS LE DEPARTEMENT DU SUD EST D'HAÏTI**



Logos at the bottom include: ONU HABITAT, aecid, and CRAterre.

Manuel Technique pour l'Amélioration des Architectures Rurales en Structure Porteuse en Bois dans le Département de Sud Est d'Haïti. AECID. ONU HABITAT. 2014

**ASSESSING LOCAL BUILDING CULTURES
FOR RESILIENCE & DEVELOPMENT**




A PRACTICAL GUIDE FOR COMMUNITY-BASED ASSESSMENT

Assessing Local Building Cultures for Resilience & Development. HFHH

**GUIDE
DE BONNES PRATIQUES
POUR LA
CONSTRUCTION DE
PETITS BÂTIMENTS EN
MAÇONNERIE CHAÎNÉE
EN HAÏTI**

MTPTC
MICT




Septembre 2010

MTPTC : Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
MICT : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales

Guide de bonnes pratiques pour la construction de Petits bâtiments en Maçonnerie Chaînée en Haïti. MTPTC. 2010

**BON KONSÈY POU NOU
KA BYEN KONSTWI AK
REPA TÈT KAY YO**



Guide Bon Konsèy Pou Nou ka Byen Konstwi ak Repa Tèt Kai Yo.

MÉTHODOLOGIE CONSTRUCTION CHANTIER-ÉCOLE/MAISON NOYAU – COMPLÈTE

Contexte/objectif

Dans les situations post catastrophes, le SWG propose des activités de renforcement de la résilience locale en matière de construction. Ce sont : la sensibilisation sur les constructions plus sûres, la formation chantier-école pour la main-d'œuvre existante et la construction de modèles de maisons plus résilientes.

Dans le processus de renforcement de capacités de la main-d'œuvre locale, il s'agit non seulement de lui apporter plus de connaissances appropriées et de qualité, mais aussi d'augmenter le nombre de professionnels. En ce sens, il est tout à fait opportun de faciliter l'intégration des femmes exclues de ce secteur. Pour ce, une formation sur mesure a été préparée afin de faciliter leur intégration dans le processus de construction d'un chantier.

Méthodologie

La méthodologie appliquée sur le chantier est plutôt de type andragogique. Les femmes découvrent et apprennent en même temps à manipuler les outils les plus utilisés dans la construction d'une maison et à comprendre la logique de construction plus sûre.

Le développement du module de formation suit le rythme de la formation-chantier école développée lors de la construction des modèles de maisons par "les « boss » maçons/charpentiers" (généralement des hommes). Il s'étend sur 30 jours et permet de découvrir et de comprendre les étapes de la construction d'une maison ainsi que les techniques et outils appropriés.

Contenu

Il s'agit pour l'apprenti, femme ou homme, de découvrir et de comprendre les étapes de la construction d'une maison ainsi que les techniques et outils appropriés. En ce sens, les thèmes suivants sont développés :

Une maison sûre (présentation et commentaire)

- Environnement favorable pour construire

- Forme de construction appropriée pour répondre aux catastrophes naturelles : tremblements de terre, cyclones, ouragans, inondations
- Type de sol

Les étapes de la construction d'une maison (présentation et pratiques)

- Comment tracer une Maison
 - o Les mesures métriques
- Comment utiliser les outils : marteau, égoïne, équerre, ruban métrique, truelle, perceuse manuelle, pelle, etc.
- La fondation et les ancrages (TECLA)
- Le remplissage des parois (blocs et cailloux)
 - o Dosage de différents types de mélange : béton, mortier pour enduisage et crépissage
- La toiture :
 - o Les connexions (les fils à ligaturer torsadés)
 - o Le système de cloutage
- La finition :
 - o Le revêtement
 - o La peinture

Documents de référence

- [Groupe technique/TWiG. Messages clés pour une reconstruction plus sûre Build Back Safer.](#)

BASE DE DONNÉES DE PERSONNES FORMÉES EN BBS (CARTE AVEC LES MAÇONS FORMÉS PAR COMMUNE)



Type de Formation

Bonnes pratiques de construction parasismique et anticyclonique | Charpenterie | Maçonnerie | Techniques de Construction Locales Améliorées (TCLA) | Techniques de Reconstruction Plus Sûre

Départements où la formation a eu lieu :

Artibonite | Grand Anse | Nippes | Nord-Ouest | Ouest | Sud

Organisations participant à la formation :

ACTED | Ambassade Suisse | Build Change | Caritas Suisse | Croix Rouge Américaine | Djakonie | Groupe de Réflexion, de Recherches et d'Action pour une Nouvelle Orientation de Haïti (GRRANOH) | Habitat For Humanity Haïti | CESVI | Mercy Corps | Oxfam | Haïtien Relief Organisation | OIM | COOPI | Première Urgence Internationale | World Concern

Commune où les formations ont eu lieu :

Anse a Veau | Arnaud | Arniquet | Baie de Henne | Beaumont | Bombardopolis | Camp Perrin | Cavaillon | Chantal | Chardonnières | Corail | Croix-des-Bouquets | Dame-Marie | Gros Morne | Irois | L'Asile | Les Anglais | Les Cays | Pestel | Petit Trou de Nippes | Port-de-Paix | Saint Louis du Nord | Saint Jean du Sud | Tabarre | Tiburon | Torbeck

Nombre de femmes formées 197 Femmes.

Nombre d'hommes formés 4.261 Hommes

[Voir la carte en ligne](#)



III. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Glossaire
Bibliographie
Documents

A. GLOSSAIRE

- IASC Inter-agency Standing Committee
- BBS Build Back Safer
- BSEIPH Bureau Secrétaire d'État l'Intégration des Personnes Handicapées
- CIAT Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire
- CNBH Code National du Bâtiment d'Haïti
- DINEPA Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
- DUDH Déclaration universelle des droits de l'Homme
- DRR Disaster Risk Reduction
- EPPLS Entreprise Publique de Promotion des Logements Sociaux
- HH Household
- HFHH Habitat for Humanity Haiti
- HTG Gourde Haïtien
- IFRC International Federation of the Red Cross
- MDE Ministère de l'Environnement
- MTPTC Ministère des Travaux Publics, Transports & Communication.
- OIM Organisation Internationale pour les Migrations
- PLNH Politique Nationale du Logement et de l'Habitat
- TECLA Techniques de Construction Locales Améliorées
- MTPTC Ministère des Travaux Publics Transports et Communications
- TWG Technical Working Group
- UCLBP Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics.

B. BIBLIOGRAPHIE

- [Reconstruire Haïti après le séisme de janvier 2010 réduction des risques, cultures constructives et développement local. Craterre-ensag. Novembre 2014](#)
- [Politique nationale du logement et de l'habitat. document cadre. Unité de construction de logements et bâtiments publics. Octobre 2013](#)
- [Manuel Technique pour l'Amélioration des Architectures Rurales en Structure Porteuse en Bois dans le Département de Sud Est d'Haïti. AECID. ONU HABITAT. 2014](#)
- [Assessing Local Building Cultures for Resilience & Development. HFHH](#)
- [Guide de bonnes pratiques pour la construction de Petits bâtiments en Maçonnerie Chaînée en Haïti. MTPTC. 2010](#)
- [Guide Bon Konsèy Pou Nou ka Byen Konstwi ak Repa Tèt Kai Yo.](#)
- [Module sur la Mise en Oeuvre de la Toiture en Bois des Maisons Courantes en Haïti. UCLBP. Haïti Shelter Working Group](#)
- [Gid Bon Pratik Konstriksyon. Nan Grandans Ayiti. IFRC. 2014](#)
- [Gid Pou Konstwi Kay Pi Solid. MTPTC](#)
- [Guide Pratique de Réparation de Petits Bâtiments en Haïti. MTPTC. 2010](#)
- [Kisa Ki Fe Yon Kay Byen Solid. ONU Habitat. AECID. 2014](#)

C. DOCUMENTS

- [Haiti Technical Guidance for Shelter Assistance, Post Matthew – DRAFT V2. Shelter working group. 2016](#)
- [Presentación: OUTIL EN LIGNE DE REQUÊTE DES BIENS NON ALIMENTAIRES \(BNAs\). OIM 2016](#)
- [Groupe technique / TWiG. Messages clés pour une reconstruction plus sûre Build Back Safer.](#)
- [Groupe technique / TWiG. Messages clés pour une reconstruction plus sûre Building Back Safer](#)
- [Mallette Pédagogique pour l'Amélioration des Architectures Rurales en Structure Porteuse en Bois dans le Département du Sud-est d'Haïti](#)
- [Reconstruction post Mathieu Réactivation et Amélioration des Techniques de Construction Locales :](#)
- [Réduction des Risques Cultures Constructives et Développement local :](#)
- [Shelter Recovery Strategy – MATTHEW :](#)
- [Bon Konsèy pou nou ka Byen Konstwi ak Repa tèt Kay Yo :](#)
- [Modèle de Maison de Base \(Core House\) Progressive dans la Grande-Anse](#)
- [Les Options pour la Reconstruction de Logements](#)
- [Assessing Local Building Cultures for Resilience and Development:](#)
- [CESVi Fiche technique Core house :](#)
- [Map Bati kay Mwen pi Byen:](#)
- [Gid Bon Pratik Konstriksyon:](#)
- [Guide de Bonnes Pratiques pour la Construction de Petits Bâtiments en Maçonnerie Chaînée en Haïti](#)